



13 octobre : remise de la médaille de la famille



13 octobre : cérémonie d'accueil dans la citoyenneté française



13 novembre : remise du prix de la meilleure initiative par le GIE transport à Divia



2 décembre : remise de la médaille de la Ville à René Dupeux



12 décembre : l'Orchestre à l'école Gambetta en concert à Paris

4 > 14

Le numérique à Chenôve
Recensement et élections
Rétrospective 2018
Participation citoyenne en actes
Amélioration du cadre de vie

15 > 29**DOSSIER :**

FOCUS SUR L'ACTION DE LA MUNICIPALITÉ

30 > 31

Tribunes de libre expression

32 > 35

Quoi de neuf à la bibliothèque ?
Les associations à l'affiche

AGENDA

Manifestations culturelles, sportives,
commémoratives

Réunions, visites de quartier
et permanences des élus

Vous ne recevez pas le MAG de Chenôve ?

La municipalité de Chenôve porte une attention toute particulière à la distribution du magazine municipal. Ce support d'informations est destiné à tous les habitants. Si vous ou l'un de vos voisins ne recevez pas le mag, nous vous remercions de bien vouloir nous le signaler :

Par mail contact@ville-chenove.fr

Par téléphone 03 80 51 55 00

L'autocollant « Stop pub » sur votre boîte aux lettres ne vous empêche pas de recevoir votre mag de Chenôve.

**MAG CHENÔVE AVEC VOUS
MAGAZINE D'INFORMATION MUNICIPALE**

2, place Pierre Meunier - B.P. 130 - 21303 Chenôve Cedex
Tél. : 03 80 51 55 00 • Fax : 03 80 51 55 01
communication@ville-chenove.fr • www.ville-chenove.fr

Directeur de la publication : Thierry Falconnet • Direction éditoriale : Justine Lagrange • Rédaction : Emilie Billot, Estelle Chevassu, Coline Hejazi, Eric Kragbé, Justine Lagrange • Création graphique 4^e de couverture : Doriane Reum • Crédits photos : Ville de Chenôve, Jonas Jacquet • Impression : VIDONNE 4, rue de la Petite Fin, 21121 Fontaine-lès-Dijon • Distribution : Adrexo • Dépôt légal à parution • Tirage : 7500 exemplaires.
Edité le 7 janvier 2019

Encore et toujours au travail pour vous, pour Chenôte



Étrange exercice que celui de m'adresser à vous en cette fin d'année 2018, à l'heure où devrait s'ouvrir une période de paix et de bonheur familial et où, a contrario, s'expriment la colère et la désespérance de bon nombre de nos concitoyens. À l'heure où j'écris ces mots, rien n'est encore réglé et j'attends, comme vous, que des réponses concrètes soient apportées à celles et ceux qui sont d'abord excédés par des injustices - sociales, fiscales, salariales - devenues insupportables. Espérons qu'ils soient enfin entendus !

Néanmoins, je veux vous assurer de notre optimisme. L'action de vos élus vise à construire avec vous, ensemble, le Chenôte de demain, une ville mosaïque et généreuse, terre de projets pour le sud de notre métropole. Nous travaillons à créer, en vous associant à toutes les différentes étapes, une nouvelle urbanité. Car nous voulons permettre à chacune et à chacun d'exprimer ses souhaits et ses désirs, de proposer sa vision de son territoire de vie.

Comme les années précédentes, notre seul objectif sera de fédérer, de rassembler toutes les énergies positives de notre ville, mais aussi de réaffirmer une ambition collective : faire de Chenôte une ville créative, une ville dont le dynamisme est aujourd'hui reconnu, une ville attractive. En 2019, je resterai, nous resterons résolument engagés à vous offrir un service public local de qualité, à faire avancer les nombreux dossiers en cours et à réaliser notre programme. En résumé : nous sommes au TRAVAIL !

Bien entendu, à nous seuls et à notre échelle très locale, nous n'apaiserons pas toutes les colères. Mais par notre action, nous contribuons à notre niveau, dans le cadre de nos compétences, avec nos moyens et nos partenaires, à renforcer l'institution de proximité qu'est la municipalité. Au service de vous toutes et tous.

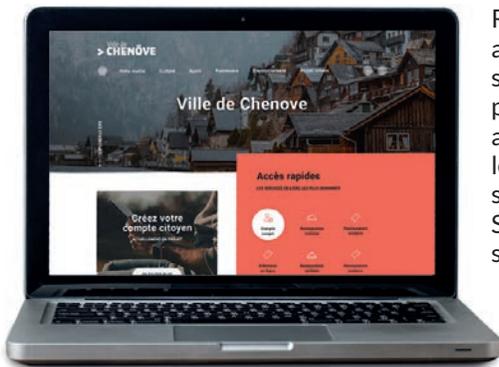
*La Ville, le maire, les élus, les agents municipaux sont à vos côtés.
C'est avec dévouement, confiance et enthousiasme que nous
vous souhaitons, à tous et à tous, une très belle année 2019 !*
Thierry Falconnet

Thierry FALCONNET
Maire de Chenôte
Vice-président de Dijon métropole

Chenôve : renforcer les possibilités grâce au digital !

Nouvelle année, nouveau site Internet !

Une refonte complète du site Internet de la ville a été entreprise par la Municipalité et sera visible dès le premier trimestre 2019.



Repensé afin de répondre au mieux aux attentes des cheneveliers, le nouveau site Internet permet une navigation plus intuitive, plus fluide et donc plus aisée. Vous pourrez accéder à toutes les informations de votre ville et de ses services sans changer vos habitudes ! Sa nouvelle ergonomie lui permet de s'adapter sur tous les écrans, tablettes et smartphones grâce à sa version dite responsive. Par ailleurs, ce nouveau

site propose un contenu plus précis, un agenda et des actualités étoffées, des retours en images sur les événements marquants de la commune et un véritable kiosque pour feuilleter en ligne tous les dépliantes et magazines municipaux.

ville-chenove.fr

Un site à votre E-service !

Afin d'être au plus proche des besoins du citoyen, le site Internet accueille de nouveaux services dématérialisés pour faciliter l'accès aux démarches administratives quotidiennes.

L'Espace Citoyen, service de proximité en ligne depuis janvier 2018, évolue au printemps 2019 pour offrir de nouvelles

fonctionnalités disponibles 7j/7j et 24h/24h. S'ajoutera à la possibilité de consulter et payer votre facture en ligne et de gérer vos réservations au restaurant scolaire et aux centres de loisirs, celle de pouvoir réserver et régler en ligne une activité sportive ou s'inscrire pour une manifestation ponctuelle (vacances à la Carte, 4h de nage, Rando 2019...).

Enfin, pour rester au plus proche de vos besoins, des informations essentielles vous seront communiquées par email ou SMS !



Brigitte POPARD
1^{ère} Adjointe au maire
déléguée à
l'administration générale,
suivi des grands projets
et sports loisirs jeunesse



« La fracture numérique n'est pas une question d'âge ou de génération, elle est d'abord sociale. Les exclus du numérique le sont par manque de moyens et d'accès aux technologies, le plus souvent en raison de leur situation sociale. C'est la raison pour laquelle, depuis 2015, la ville de Chenôve s'est résolument engagée dans la lutte contre « l'illectronisme » à tous les niveaux : en équipant numériquement ses écoles, en favorisant la dématérialisation des actes administratifs avec la mise en place d'un espace citoyen, ou en initiant des ateliers de formation au numérique pour tous les âges. Nous adaptons nos outils aux nouveaux besoins, en veillant à ce que l'usage du numérique ne nuise pas à la relation de proximité et à l'échange entre les cheneveliers et la municipalité. »



L'actualité de votre ville sur les réseaux sociaux



Pour répondre au désir de renforcer les liens entre la ville et les habitants, plusieurs canaux d'informations s'offrent à vous dès janvier 2019. Facebook, Instagram et Youtube... vous pourrez désormais suivre l'actualité de votre ville en temps réel, depuis votre ordinateur ou votre smartphone !

Une page Facebook Ville de Chenôve

→ www.facebook.com/villedechenove

Retrouvez toutes les informations essentielles sur vos sorties, vos activités et événements sportifs, culturels et associatifs sur la page Ville de Chenôve.

Suivez la vie de votre mairie et en un clic, partagez les informations qui vous tiennent à cœur ! Cette page Facebook Ville de Chenôve regroupe les informations de toutes les pages préexistantes sur le réseau social concernant des services municipaux. Ainsi, le moteur de recherche vous permettra de naviguer facilement au sein de cette page et de cibler les informations et les publications qui vous intéressent grâce aux tags tel que **#sport** ou **#ternant**.

Un compte Instagram Ville de Chenôve

→ [@villedechenove](https://www.instagram.com/villedechenove)

Instagram est un réseau social dédié à la photographie. Vous y découvrirez des clichés de la commune et de ses différents événements. Le tag **#villedechenove** a spécialement été créé pour l'occasion. Dans la barre de recherche de l'application, tapez l'un des tags et découvrez toutes les facettes de la ville, vues par la municipalité, les habitants, les commerçants et même les

artistes de passage ! Partagez également vos plus belles images en y ajoutant ce tag **#villedechenove** mais aussi **#chenove**, **#21300**, etc...

Pour nous suivre c'est très simple ! Téléchargez l'application Instagram, créez votre compte puis abonnez-vous à **@villedechenove**. Ainsi, plus aucun événement ne vous échappera !

Une chaîne Youtube

→ www.youtube.com/channel/UCHIBV20JRI-v9UWx_yKwB8w

Teaser de la saison culturelle, visite virtuelle, films historiques...

Retrouvez toutes les vidéos de la ville de Chenôve et de ses habitants en vous abonnant à sa chaîne Youtube.

1, 2, 3 Vootez !



CONSULTATIONS CITOYENNES

PARTICIPEZ
À LA VIE DE CHENÔVE

Téléchargez Vooter

Rejoignez votre ville

CHENÔVE

ou entrez le code
chenove

Co-construisons ensemble l'avenir de Chenôve

Vooter, application de démocratie participative est un outil innovant qui donne la parole aux citoyens. Simple et anonyme l'application est téléchargeable gratuitement sur iOS et Android mais également disponible via ordinateur.

**Rejoignez Vooter,
votre avis compte !**

Pour vous aider à surfer sur le net !

La municipalité met à disposition de l'association **AGIR Abcd**, dans le cadre de l'action **Plum'Agir** des locaux pour accompagner les publics dans leurs démarches administratives qu'elles soient écrites ou sur internet.

Lundi : 9h à 12h

Vendredi : 14h à 17h sans rendez-vous

CCAS - 2 place Pierre Meunier

L'Espace Public Numérique (EPN) et l'espace multimédia de la bibliothèque François Mitterrand sont des lieux ressources vous permettant d'être accompagné dans vos démarches sur internet.

EPN - 03 80 51 55 79 - epn@ville-chenove.fr

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 13h45 à 18h15

Mercredi : 10h à 12h - 13h45 à 18h15

CCAS - 2 place Pierre Meunier

Bibliothèque - 03 80 51 55 09

Mardi : 15h à 18h30 - Mercredi : 10h à 12h et

15h à 18h30 - Jeudi : 15h à 18h30 - Vendredi :

15h à 18h30 - Samedi : 10h à 13h

Place Coluche

Recensement

du 17 janvier au 23 février 2019

Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de sa commune. Pour ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transports, il faut s'appuyer sur une connaissance précise de la population. Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés et leurs clients, et les associations leur public.

L'une d'elles se présentera chez vous, munie de sa carte officielle. Elle vous remettra vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous le préférez, les questionnaires papier à remplir concernant votre logement et les personnes qui y résident.

Pour plus d'informations :
www.le-recensement-et-moi.fr



Kaltoume
ABDELKARIM



Bouchra
KACHIN



Laetitia
LUKAU



Brigitte Renée
MONIN

Élections : inscription et nouvelles dispositions

Nouvelles conditions d'inscription

Les enfants de moins de 26 ans, des électeurs qui sont domiciliés dans la commune ou y habitent depuis six mois au moins, pourront désormais s'inscrire sur la liste électorale de la commune de leurs parents (cas des étudiants ou des jeunes travailleurs).

La durée requise d'inscription sur le rôle fiscal afin de pouvoir solliciter son inscription sur la liste électorale communale sera réduite de cinq à deux ans consécutives.

Un gérant ou un associé majoritaire ou unique d'une société figurant au rôle d'une des contributions directes communales pour la deuxième fois consécutives pourra s'inscrire sur la liste électorale.

Les personnes ayant acquis la nationalité française ainsi que les jeunes qui atteignent la majorité entre les deux tours d'un scrutin seront inscrits d'office.

Les français établis hors de France, n'ont plus la possibilité d'être inscrits simultanément sur les listes électorales municipales et consulaires. Ils ont jusqu'au

31 mars 2019 pour choisir la liste sur laquelle ils souhaitent demeurer inscrits. A défaut, ils seront radiés de la liste électorale communale.

Les citoyens d'un État membre de l'Union Européenne résidant en France peuvent prendre part à l'élection des représentants français au Parlement européen, à condition d'exercer leur droit de vote uniquement en France pour éviter le double-vote.

Cartes électorales

Une refonte de la liste électorale va être effectuée cette année (renumérotation de l'ensemble des électeurs et ajout d'un numéro d'identifiant national) et de nouvelles cartes vont être éditées après le 31 mars. Elles seront expédiées avant les élections européennes.

Tout électeur doit informer le service élections de tout changement (adresse, état civil,...).



La date limite d'inscription pour participer au scrutin des élections européennes du 26 mai 2019 est fixée au :

Dimanche 31 mars 2019

À cet égard, une permanence est assurée le samedi 30 mars 2019 de 9h00 à 11h00 à l'accueil de l'Hôtel de Ville.

Il est également possible de s'inscrire par internet via www.ville-chenove.fr ou via www.service-public.fr

Informations sur : www.interieur.gouv.fr ou www.service-public.fr

CIMETIÈRE Travaux de reprise de concessions non renouvelées ou abandonnées

Des travaux de reprises ont été réalisés à la fin de l'année 2018. De telles opérations sont amenées à être renouvelées chaque année. Pour savoir si votre concession familiale est concernée, veuillez-vous renseigner auprès du service vie citoyenne.

RETRO
2018

Ensemble, nous avons choisi...
La Marianne de Chenôve

Je suis
votre Marianne



Vous avez été
2 146
à voter
MERCI !

RÉSULTAT

1 070 votes obtenus
pour le projet 1
de Mathieu GRUET • Don Mateo

RETRO 2018



Cérémonie des vœux 2018



Un chantier citoyen pour nettoyer le plateau de Chenôve



Les élèves de Chenôve relèvent le Défi distance



Remise des prix du Concours maisons, jardins et balcons fleuris



Les enfants En-Saint-Jacques prennent soin du coin nature



Le marché du dimanche déménagement à Bazin



Les mardis de l'été



Le Forum de l'emploi a réuni plus de 650 personnes



Inauguration de la MVA



Les bénévoles associatifs de Chenôve à l'honneur



La fête du sport sur le Parc urbain



La fête de la pressée



Le concert de la rentrée donne le La



Visite du Préfet



Fête de la République



La semaine Bleue est lancée au son de l'accordéon



Les Z'ateliers du mercredi



Réunion publique sur les projets de Ville



Visite guidée de Chenôve pour les nouveaux arrivants



Ouverture des commerces en rez-de-chaussée de la Cour Margot



Cérémonie commémorative du 11 novembre en présence des maires de Limburgerhof



L'armistice de la guerre 14/18 fête ses 100 ans



Le Conseil Participatif des Jeunes enfants s'installe



Les 4h de nage



Plus de 350 personnes ont répondu présentes pour fêter le Noël Solidaire

La participation citoyenne en actes

Maison du projet

12 rue Lamartine

accès Parc urbain, en face de la bibliothèque

maisonduprojet@ville-chenove.fr

03 80 51 56 10



Une maison pour tous !

Nouvellement installée en face de la bibliothèque, le long du parc urbain, la maison du projet est un lieu ressource pour tous les citoyens de Chenôve. On peut y trouver de l'information sur le cadre de vie, les opérations de renouvellement urbain et d'aménagements, le dispositif Zone franche urbaine – Territoire Entrepreneurs (ZFU-TE). C'est aussi un lieu de rencontres, d'échanges et d'accompagnement pour les projets participatifs - conseil citoyen, conseils participatifs, Conseil Participatif des Jeunes, conseil participatif des jeunes enfants. Son espace de réunion peut être mis à disposition des maîtres d'ouvrages et des équipes de maîtrise d'œuvre pour leur projet.



Nouveau projet participatif

En novembre, une boîte à livres a fait son apparition place Salvador Allende. Financée dans le cadre des budgets participatifs de la Ville de Chenôve, cet équipement a été imaginé par les membres du conseil participatif du secteur Grands Crus – Clos du Roy – Chenevary.



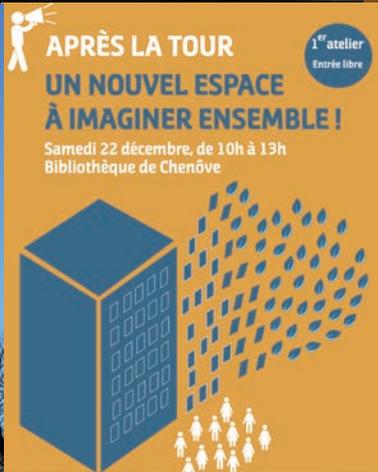
À Chenôve, les enfants aussi ont droit à la parole !

Le 16 novembre, 18 jeunes et 18 suppléants ont été officiellement installés par le maire de Chenôve en présence des parents, des directeurs d'écoles, principaux de collèges et CPE ainsi que des membres des autres instances participatives.

En 2016, la Ville de Chenôve a lancé une large démarche de participation des citoyens en proposant la création d'un conseil citoyen et trois conseils participatifs ainsi que la création de budgets participatifs dans le budget global de la collectivité permettant à ces instances de concrétiser des projets pour leur commune.

En 2017, ce dispositif visant à faire participer les habitants à la vie de leur commune, a été complété par le Conseil Participatif des Jeunes.

Un an plus tard, en novembre 2018, c'est au tour des jeunes enfants d'avoir l'opportunité de rentrer dans cette démarche de participation à travers la mise en place du Conseil Participatif des Jeunes enfants. Cette nouvelle instance va pouvoir s'impliquer dans les actions de Chenôve.



Après la tour, un nouvel espace à imaginer !

En décembre la tour n°12 Renan a été "grignotée" par l'une des plus grandes grues d'Europe. La ville de Chenôve souhaite que ce nouvel espace ainsi dégagé fasse l'objet d'aménagements conçus et réalisés avec les habitants. Plusieurs ateliers auront donc lieu au cours des prochains mois pour déterminer avec vous le devenir de cet espace ! Une équipe de jeunes paysagistes sera présente aux côtés des services de la ville pour animer ces ateliers.

Les élus à votre rencontre...

Le Maire et les élus vous attendent nombreux pour de nouveaux rendez-vous en 2019.



« Avec l'aboutissement en 2018 du processus de participation citoyenne couvrant l'ensemble des habitants (enfants, jeunes et adultes) et un calendrier de permanences, visites et réunions de quartier, la démocratie de proximité voulue par l'équipe municipale fait désormais partie du quotidien des cheneveliers. »

Jean-François BUIQUES
Conseiller délégué à la participation citoyenne,
conseils participatifs, consultatif et citoyen

8 visites

8 réunions

24 permanences

Pour l'amélioration de votre cadre de vie

Des projets aux aménagements en passant par les travaux, la ville œuvre au quotidien dans toute la ville pour l'amélioration de votre cadre de vie.

3 fleurs pour Chenôve

À l'occasion de la 59^{ème} cérémonie de remise des prix du Label régional Villes et Villages fleuris organisée par le Conseil régional Bourgogne-Franche-Comté, la Ville de Chenôve s'est vu attribuer trois fleurs pour la qualité de son fleurissement. Rappelons que la Ville possède une serre municipale que vous pouvez découvrir lors de la cérémonie de remise des prix du concours annuel des « balcons et jardins fleuris », concours ouvert à tous les habitants de Chenôve.



© Région Bourgogne-Franche-Comté - Yves Petit

Chenôve se met à l'électrique

Depuis quelques mois, quatre voitures blanches avec un dessin vert « Chenôve roule branchée » arpentent les rues de Chenôve. Ces voitures qui font partie du parc automobile de la Ville de Chenôve roulent à l'électrique. La municipalité, dans un souci de préservation de l'environnement, souhaite à terme remplacer son parc par de l'électrique.



Stationnement zone bleue

Le stationnement aux abords des commerces du centre-ville, rue Armand Thibaut et esplanade de la République est règlementé en zone bleue. Pour assurer une fluidité dans le stationnement et éviter les voitures « tampons », ce stationnement est limité à 2h, du lundi au samedi de 8h à 19h. Dimanche de 9h à 13h. Des disques sont disponibles à l'accueil de l'Hôtel de Ville.



PAV : accès PMR

Suite à des demandes de riverains relayées par la municipalité, la métropole a fait équiper deux Points d'Apports Volontaires de verre (PAV) de trappe basse accessible aux personnes à mobilité réduite, quartier Herriot et rue Germinal.



Aménagement du Petit Mail

Le Petit Mail constitue une allée piétonne appréciée des habitants. Ce passage est aussi bien utilisé comme lieu de balade que comme jonction entre deux quartiers : Kennedy et Mail. Comme le Mail réaménagé en Parc urbain, ce petit Mail va lui aussi être aménagé pour faire cohabiter piétons, promeneurs et cyclistes.



Parking à la Maison des Sports

La Maison des Sports étoffe son offre de stationnement. L'espace, laissé par la démolition d'une maison, est transformé en 14 places de parking pour faciliter l'accès aux usagers.



Aménagement du parc urbain

L'aménagement du parc urbain se poursuit en lien avec l'association Pirouette Cacaahuète. L'espace « détente », situé près du centre nautique, propose un habitat pour les animaux avec l'installation de cocons et d'un observatoire à oiseaux. Un espace ludique avec un « Twister » est à disposition des familles.



Jeux sur le parvis Gambetta

Le parvis de l'école Gambetta se dote d'une aire de jeux. Ainsi un mur d'escalade, un toboggan et un jeu en ressort ont été installés pour le plus grand bonheur des enfants lors des entrées ou sorties d'école.



Info déneigement

Dijon métropole assure le déneigement de l'ensemble des voies communautaires sur les 24 communes de l'agglomération. Activé de novembre à mars, le plan neige réduit les effets néfastes du verglas et de la neige, veille à la sécurité des usagers, au fonctionnement des transports et au maintien de l'activité économique. Ce dispositif peut fonctionner 24h / 24h grâce à des patrouilleurs et à des agents d'astreinte.



Voiture autopartage Citiz

La voiture partagée arrive à Chenôve. Le réseau d'autopartage Citiz vous permet de louer une voiture en libre-service pour 1 heure, 1 jour ou plus. Stationnée 2 place Pierre Meunier, dans le cœur de ville, cette voiture complète l'offre de transports en commun (réseaux tram et bus) et permet à des personnes n'ayant pas les moyens d'en acquérir une d'avoir accès à un véhicule. Citiz est également présent dans la métropole.



Réservation sur www.bfc.citiz.coop

La Ville de Chenôve intervient au côté des riverains afin de garantir la circulation des piétons. Elle intervient sur les écoles (trottoirs et cours) et équipements recevant du public.

Numéro d'appel pour le déneigement :
0 800 21 3000

Focus sur l'action de la municipalité

Dans tous les quartiers, au gré des projets, des travaux, des aménagements, des animations, des réunions ou des événements publics, notre ville bouillonne, foisonne, phosphore, échange, débat et interagit.

Après vous avoir transmis, dans le dernier numéro du magazine municipal, un questionnaire pour recueillir vos impressions et votre perception de l'action de la

municipalité, voici maintenant une revue d'ensemble sur ce qui a été entrepris dans notre commune. Vous y retrouverez également les résultats de la consultation qui a eu lieu en 2018 qui seront mis en regard avec tout ce qui a été accompli.

Chenôve évolue, Chenôve avance, Chenôve se transforme.

Que ce soit, par exemple, dans les domaines de la solidarité, de la tranquillité publique, du cadre de vie, de la politique culturelle et sportive, ou encore de la démocratie de proximité, les engagements pris en 2014 ont été largement respectés, voire dépassés dans

nombreux cas. Depuis quelques années, sous l'impulsion des élus et par l'action effective des agents de la Ville, Chenôve change au sein d'une métropole dijonnaise

dynamique. Grâce à nos efforts, la porte Sud de Dijon trouve, progressivement mais assurément, sa place sur un territoire en plein développement : celle d'une ville créative, mosaïque et citoyenne.



Thierry FALCONNET
Maire de Chenôve
Vice-président de Dijon métropole



« Après avoir pris l'initiative d'une consultation populaire et citoyenne sur l'action de la municipalité, j'ai souhaité vous rendre compte du travail collectif déjà accompli par l'équipe municipale, les services de la Ville et nos partenaires. Imaginer et construire le « Chenôve de demain », c'est aller encore plus loin que nos engagements pris en 2014. C'est répondre à de nouveaux besoins, à vos attentes, avec le souci constant d'agir en responsabilité. C'est poursuivre le travail pour faire de notre ville un lieu créatif et attractif avec vous, pour vous. Ensemble ! »



Gérer en responsabilité notre ville pour des services publics de qualité

Rigueur, transparence et maîtrise budgétaire animent l'action de la Municipalité pour le Chenôve d'aujourd'hui et de demain, pour un meilleur cadre de vie et des services publics de qualité.

EXEMPLARITÉ DES ÉLUS

- ↳ Baisse en 2015 des indemnités du Maire et de ses adjoints.
- ✗ Suppression en 2015 de la voiture du Maire avec chauffeur.
- ✗ Suppression en 2015 des places de stationnement réservées aux élus.
- ↳ Baisse de 28,5 % du budget de fonctionnement du cabinet du Maire de 2015 à 2018.



EN CHIFFRES

DES FINANCES SAINES

0% d'augmentation des taux communaux depuis 2017

-9% de baisse des dépenses communales en 3 ans

-300 000 € de baisse des dépenses de fonctionnement en 2018 (frais de personnel et charges courantes)

+235 000 € de hausse de l'autofinancement en 2018 pour investir

+378 000 € de budget d'investissement en 2018 dont 1 590 504 € (sur 3 705 504 €) consacrés aux dépenses d'équipement

-23,6% de baisse de la dette par habitant de 2014 à 2018

RÉSULTAT DE LA CONSULTATION CITOYENNE



POUR

74%



l'information sur les projets de la municipalité est accessible, en priorité grâce au mag « Chenôve avec vous ». Une page facebook permettrait d'aller encore plus loin.

+ NOUS SOMMES ALLÉS PLUS LOIN

- Développement des services en ligne : lancement de l'espace citoyen permettant le paiement des factures et les réservations de repas en restauration scolaire ou de places en centre de loisirs.
- Mise en place en 2018 d'un service d'accueil des nouveaux arrivants avec visite de la ville par le Maire pour une réponse plus personnalisée à leurs attentes et besoins.
- Lancement en 2019 des réseaux sociaux de la ville (Facebook, Instagram, Youtube) pour une information encore plus accessible.



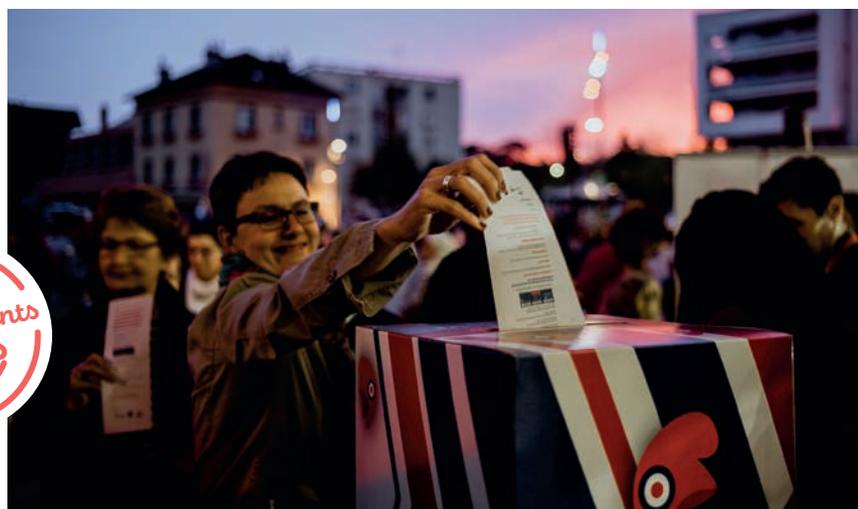
- Mise en ligne du nouveau site internet de la ville en 2019, avec le développement des e-services.

NOTRE VOLONTÉ DEPUIS 2016 LUTTER CONTRE L'ILLECTRONISME POUR RÉDUIRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE

- Équipement numérique de toutes les écoles de la ville.
- Ateliers de sensibilisation au numérique pour tous à l'Espace Public Numérique, et notamment les personnes âgées et les bénéficiaires du RSA.
- Recherche sur les effets des outils numériques sur les apprentissages des élèves et leur réussite scolaire.
- Création d'un poste de chargé de mission au numérique en janvier 2019.

Dynamiser la vie démocratique et encourager une citoyenneté active

Entretenir un dialogue constant avec les habitants afin de les informer, de les consulter sur la vie locale et de co-construire avec eux la ville de demain est la méthode mise en œuvre depuis plusieurs années. Pour que les Cheneveliers soient acteurs de leur ville !



→ Des actions

- Association de la jeunesse à la programmation culturelle.
- Participation aux cérémonies commémoratives.
- 2^{ème} édition du Forum de l'emploi consacré au thème « L'emploi au féminin ».
- Exposition au Cèdre des « Robes qui nous racontent... » créée par le collectif des femmes chenevelièrises avec la MJC de Chenôve, pour la journée internationale des Droits des femmes.

→ Des partenariats

- Organisation avec le réseau K'elles énergies de l'événement « Les Entrepren'heureuses » pour mettre en valeur les réussites au féminin à Chenôve avec le soutien de la délégation régionale aux droits des femmes et la coopérative d'activité l'Envol.
- Renforcement du partenariat avec l'Éducation nationale pour sensibiliser les élèves cheneveliers à la citoyenneté : expositions au Cèdre, participation active des établissements scolaires aux cérémonies commémoratives et notamment à celle du centenaire de la guerre 1914-1918.

+ NOUS SOMMES ALLÉS PLUS LOIN

→ Plus de moyens

- Création d'1 conseil citoyen et de 3 conseils participatifs qui couvrent tout le territoire de la ville en 2016 (50 habitants, 9 associations et 9 entreprises du territoire tirés au sort participent à ces conseils).
- Création du Conseil Consultatif Chenevelier en 2017 qui échange, acte et vote les projets participatifs présentés par chaque Conseil.
- Création du Conseil Participatif des Jeunes en 2017 (12 jeunes entre 14 et 18 ans) et du Conseil Participatif des Jeunes Enfants en 2018 (36 enfants entre 9 et 13 ans).
- Organisation régulière de réunions publiques pour échanger avec la population sur des thèmes divers (tranquillité publique, grands projets de ville, futur quartier des Vergers du Sud, déplacement du marché dominical...).

→ Des actions supplémentaires

- Des consultations d'envergure organisées : localisation des bureaux de vote, rythmes scolaires, action publique locale, « choisissons notre Marianne », projet d'aménagement des Vergers du Sud.
- Lancement en 2018 de l'application Vooter, téléchargeable et gratuite sur smartphone et ordinateur, pour participer en ligne aux consultations organisées par la municipalité.
- Cérémonie des vœux ouverte à la population en janvier 2019.
- Création de la Fête de la République.

RÉSULTAT DE LA CONSULTATION CITOYENNE



75%

des cheneveliers qui se sont exprimés sont satisfaits du dialogue avec le maire et son équipe.



Parmi les projets et réalisations menés, la mise en place du conseil citoyen et des conseils participatifs est saluée, ainsi que celle des permanences et réunions de quartier.

Garantir la tranquillité et la sécurité publiques

Parce que c'est une préoccupation forte des Cheneveliers et un droit pour tous, la municipalité œuvre quotidiennement pour une meilleure tranquillité et sécurité publiques au cœur de la cité. Beaucoup de choses ont déjà été faites mais la municipalité reste mobilisée pour continuer d'agir.



→ Des moyens

- 21 caméras de vidéo-protection installées depuis juillet 2014.
- Création d'un Comité d'éthique et d'évaluation du dispositif de vidéoprotection indépendant afin de garantir le strict respect des libertés individuelles.
- De nouveaux locaux pour la police municipale : au cœur de la ville, pour favoriser la proximité avec les habitants et être au plus près des victimes par le suivi des plaintes.
- L'achat de 2 vélos tout terrain électriques pour les policiers.

→ Des coopérations

- Une action partenariale renforcée avec la Police Nationale.
- Présence sur le terrain de médiateurs en soirée, en complément du travail réalisé par les médiateurs municipaux sur des horaires sensibles (17h > minuit, samedi compris, selon les périodes saisonnières), dans le cadre du nouveau dispositif de médiation de Dijon métropole dont bénéficie Chenôve.

→ Des actions

- Mobilisation des services de prévention et du monde éducatif autour d'un projet de tranquillité publique cohérent pour notre ville : actions auprès du public jeune, sur les problématiques de gestion de conflit (troubles de voisinage, regroupements...), maintien des chantiers éducatifs, travail sur les conduites addictives.
- Lutte contre la conduite à risque des moins de 25 ans : actions de sensibilisation à la sécurité et à la prévention routière, organisation d'une journée de prévention routière sur l'esplanade du Cèdre (3 mai 2016), projets conduits avec les établissements scolaires de la ville, travail sur la sécurité aux abords directs des établissements scolaires.



21 caméras de vidéoprotection installées dans la ville depuis 2014

8/8 POLICIERS MUNICIPAUX MÉDIATEURS

travaillent ensemble au service de la tranquillité et de la sécurité des Cheneveliers



+ 2 policiers municipaux depuis 2017



investis dans la sécurisation des écoles de la ville en 2017

173 600 EUROS

d'aménagements réalisés pour la sécurisation de la ville depuis 2016



3 nouvelles caméras de vidéoprotection seront installées en 2019

RÉSULTAT DE LA CONSULTATION CITOYENNE



77%

des Cheneveliers souhaitent continuer à vivre à Chenôve.



+ NOUS SOMMES ALLÉS PLUS LOIN

→ Plus de moyens

- Une nouvelle direction municipale dédiée et articulée autour de 2 pôles : la Police Municipale et la médiation municipale.
- Un service médiation créé en septembre 2015, avec des effectifs à la hausse (8 à ce jour) pour une présence de proximité renforcée.
- Recrutement de deux policiers municipaux en 2018 et en 2019.
- Trois nouvelles installations de caméras de vidéoprotection prévues en 2019.

→ Des coopérations renforcées

- Renforcement du partenariat avec les autorités en charge de la sécurité et des problématiques de tranquillité publique (Responsable de la police Nationale, Autorités Judiciaires, Protection Judiciaire de la Jeunesse, Maison de Justice et de Droit, Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation...).
- Interventions de la direction municipale de la tranquillité publique et de la Police Nationale auprès des conseils participatifs de quartiers.

→ Des actions supplémentaires

- Des contrôles de vitesse hebdomadaires avec une caméra dédiée à la vidéo-verbalisation et une caméra mobile, et l'installation à titre expérimental d'un radar nouvelle génération avec le soutien de la Préfecture de Côte-d'Or.
- Trois agents de la ville pour encadrer la traversée des écoliers.
- Sécurisation du parc urbain du Mail pour empêcher l'accès et la circulation des deux-roues à moteur en lien étroit avec le référent sûreté de la Police Nationale.
- Aménagements dans tous les quartiers de la ville pour lutter contre les incivilités routières.
- Réactivation du rôle du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) avec la mise en place de groupes de travail sur des thématiques précises (regroupements en pied d'immeubles, infractions routières, conduites addictives, violences conjugales, mineurs et parentalité).
- Mise en place d'une commission restreinte opérationnelle mensuelle avec la signature en février 2017 d'un protocole pour les rappels à l'ordre à destination des mineurs et de leurs parents.

→ Plus d'échanges et d'écoute

- Une réunion publique ouverte à toutes et tous sur les questions de tranquillité publique en présence des responsables des services de police et des représentants du Parquet de Dijon organisée en 2016, et reconduite en 2019.
- Rendez-vous individuels et réunions collectives avec le Maire et les élus pour écouter, échanger et apporter des réponses globales (prévention, médiation, sécurisation matérielle mais également réponses judiciaires si nécessaires).



RÉSULTAT DE
LA CONSULTATION
CITOYENNE



37%

des répondants considèrent que la tranquillité publique et la sécurité sont des sujets que la municipalité doit traiter prioritairement.



PRIORITÉ À LA LUTTE
CONTRE LES DISCRIMINATIONS,
À LA PROMOTION DE L'ÉGALITÉ
ET À LA LUTTE CONTRE
LES VIOLENCES CONJUGALES

En avril 2018, le Maire et l'équipe municipale donnent la priorité à la lutte contre toutes les formes de discrimination et à la promotion de l'égalité avec la création d'un mandat d'adjoint et de conseillère municipale en charge de ces questions.

Pour lutter contre les violences conjugales et intra-familiales, la municipalité décide d'aller plus loin en s'engageant aux côtés de l'association Solidarité Femmes 21, en soutenant financièrement les autres associations intervenant auprès des victimes et en aidant à la tenue de journées de formation à l'attention des acteurs de terrain.

Renforcer les solidarités

Faire toujours plus pour l'entraide en direction de tous les Cheneveliers, grâce à une politique volontariste que nous menons envers toutes les générations.



- **Actions renforcées pour les aînés** : développement de nouvelles activités, création d'une équipe de bénévoles au CCAS pour des visites à domicile des personnes âgées très isolées à partir de 2019 et travail en lien avec les médiateurs pour des visites lors des périodes de canicule.
- **Maintien du niveau de subvention** aux associations œuvrant pour les plus démunis.
- **Prise en compte des enjeux de santé** (obésité, handicap, tabagisme et addictions, santé des jeunes, accès aux droits,...) : création de la Maison Universitaire de Santé et de Soins Primaires (MUSSP) et travail en partenariat, distribution du Kit santé, organisation de la semaine de la santé depuis 2017.
- **Création du Forum de l'emploi** en 2016 pour rapprocher les demandeurs d'emploi de Chenôve des organismes et des entreprises locales.
- **Réalisation d'aménagements pour une meilleure accessibilité des équipements municipaux** et des espaces publics aux personnes à mobilité réduite depuis 2016 : installation de bandes podotactiles, bordures surbaissées, poteaux pour non-voyants sur les secteurs importants.
- **Programmation de spectacles accessibles** aux personnes en situation de handicap avec la mise en place d'un accueil personnalisé au Cèdre.



- **Accueil régulier de groupes de publics empêchés ou exclus** de l'offre culturelle aux concerts et auditions.
- **Soutien renforcé à l'intégration des personnes souffrant de handicaps** dans la vie sportive.

+ NOUS SOMMES ALLÉS PLUS LOIN

- **Rénovation des locaux du CCAS** avec la création d'un accueil unique depuis juillet 2017.
- **Réalisation en 2018 d'un diagnostic des besoins sociaux** sur le territoire pour contribuer à une meilleure définition de la politique sociale de la commune.
- **Création du Noël solidaire** en 2016.
- **Révision en 2018 des critères d'attribution du Revenu Minimum Étudiant** pour toucher davantage de jeunes, notamment ceux issus des classes moyennes.
- **Aide au départ en vacances** pour les familles accompagnées par le Centre Social et séjours éducatifs pour les enfants du Programme de Réussite Éducative et leurs parents.
- **Soutien et accompagnement aux démarches administratives** de la Plum'Agir par l'association AGIR abcd au CCAS.
- **Portage à domicile de livres par la bibliothèque**, création d'un fonds « grands caractères » avec des livres adaptés aux difficultés visuelles et mise à disposition de textes enregistrés pour faciliter l'accès à la culture des aînés et des handicapés.



115 places de stationnements réservées aux personnes à mobilité réduite sur l'ensemble du domaine public.



Création en 2019 d'un guide à l'attention des seniors avec toutes les informations et activités disponibles à Chenôve.



Adhésion de Chenôve début 2019 au réseau Ville « Amie des Aînés ».

Offrir les meilleures conditions pour apprendre



L'éducation est une préoccupation majeure de la Municipalité, pour la réussite de tous les enfants et adolescents, pour favoriser l'égalité des chances.



254 810 euros de travaux de rénovation et d'entretien réalisés dans les écoles de la ville



21 Z'ateliers du mercredi ont déjà eu lieu pour les enfants de 6 à 11 ans depuis la rentrée 2018 en remplacement des NAP (Nouvelles Activités Péri-scolaires)



+ 25 % de bio dans les restaurants scolaires et des produits « Label Rouge » ou « Bleu Blanc Coeur »



158 847 euros investis pour l'équipement numérique des écoles

Favoriser l'émancipation de toutes et tous

La culture, le sport, la vie associative sont des facteurs de partage, de cohésion et d'intégration. Des valeurs portées haut et fort à Chenôve !



→ Faire de Chenôve, une « Fabrique artistique »

avec une programmation culturelle et artistique éclectique dans et hors les murs du Cèdre, avec l'accueil de résidences d'aide à la création, et l'organisation de rencontres avec les artistes, de spectacles et d'auditions du Conservatoire ouvertes aux élèves cheneveliers.

→ Ouvrir la Culture à toutes et tous

- **Tarification préférentielle** destinée aux Cheneveliers, **gratuité de la bibliothèque** depuis 2017, **tarif social** accordé aux partenaires sociaux conventionnés...
- Partenariat avec le Secours populaire pour faciliter l'accès à la culture des familles de Chenôve.
- Ouverture d'un troisième Orchestre à l'école à Gambetta.
- Engagement du Conservatoire dans les NAP (Nouvelles Activités Périscolaires) puis dans les Z'ateliers du mercredi en remplacement des NAP depuis septembre 2018.

→ Soutenir activement la vie associative

- **Création d'une Maison des Associations** en 2018 : mise à disposition de bureaux privatifs ou partagés avec ordinateurs connectés et logiciels libres, espaces de co-working, salles de réunion avec vidéoprojecteurs et salle de convivialité, salles d'activités, armoires de stockage et accès wifi...
- Niveau de subventions maintenu aux associations de la ville.
- **Création de la Fête des Bénévoles** en 2018 pour mettre à l'honneur l'engagement des bénévoles.

→ Dynamiser la pratique sportive

- **Maintien du dispositif d'« insertion par le sport »**.
- **Création de la « Fête du Sport »** sur le parc urbain du Mail en septembre 2018 et autres manifestations sur la pratique sportive (semaine de la santé, « pars à la découverte des clubs », « parcours du cœur scolaire », ...)
- **Construction de nouveaux vestiaires** au sud du stade Léo Lagrange en 2017.
- **Passerelle entre le sport et la culture** avec la création de la carte Pass'sport culture.

OBTENTION EN 2017 DU LABEL



+ NOUS SOMMES ALLÉS PLUS LOIN

• Réalisation d'une consultation d'envergure en 2018 sur les rythmes scolaires auprès des parents et de la communauté éducative avec un retour à la semaine de 4 jours à la rentrée 2018 choisi par la majorité des votants.

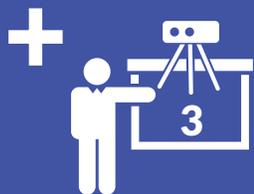
• Élaboration du projet éducatif global de la ville qui concerne l'éducation des enfants et jeunes de 0 à 25 ans avec une dimension parentale forte.

• Promotion de la lecture avec « Les midis, on lit » sur le temps de pause méridienne.

• Conduite d'un projet sur « les Valeurs de la République » avec l'élection des p'tits maires en 2017 et les participations à la fête de la République et aux cérémonies commémoratives.

• Lutte contre l'illectronisme avec la mise en place depuis 2016 d'un vaste plan d'équipement numérique des écoles : 36 Tableaux Blancs Interactifs en élémentaire, 26 vidéoprojecteurs et 26 ordinateurs portables en maternelle.

• 1 sensibilisation au gaspillage alimentaire (pesée journalière et animations).



3 nouveaux TBI ont été installés en élémentaire pour 10 895 euros en 2018

+ NOUS SOMMES ALLÉS PLUS LOIN

• Mise en place d'actions culturelles et artistiques participatives avec les habitants : Choisissons notre Marianne, réalisation d'une fresque à l'école des Violettes avec l'artiste Ted Nomad, ateliers dans le cadre du festival Modes de vie...

• Soutien au développement des cultures urbaines avec la création du festival Bonb'hip hop en 2016.

• Création en 2017 des « mardis de l'été » avec des animations gratuites et accessibles à tous les publics au cœur des quartiers.

• Création en 2018 d'un service municipal de la vie associative pour aider et accompagner les associations de la ville.

• Création d'un annuaire des associations de la ville en 2017.

• Maintien d'une politique tarifaire attractive et accessible.

• Création des vacances sportives à la carte pendant les petites vacances scolaires et du dispositif « Une semaine, Un sport ».

• Création des « grand plouf » au Centre Nautique Municipal.

• Création d'une classe sportive rugby avec le collège du Chapitre et d'une classe de natation artistique avec le collège Dunant.

RÉSULTAT DE LA CONSULTATION CITOYENNE



97 % sont satisfaits des différentes animations et manifestations culturelles et sportives.

et 98 % de la programmation culturelle proposée par la municipalité.



Poursuivre la métamorphose de la ville

Co-construire la ville de demain, c'est accorder une attention particulière à chacun des quartiers de Chenôve, c'est préserver et améliorer votre qualité de vie grâce au renouvellement urbain et à travers des projets d'amélioration de votre environnement quotidien.



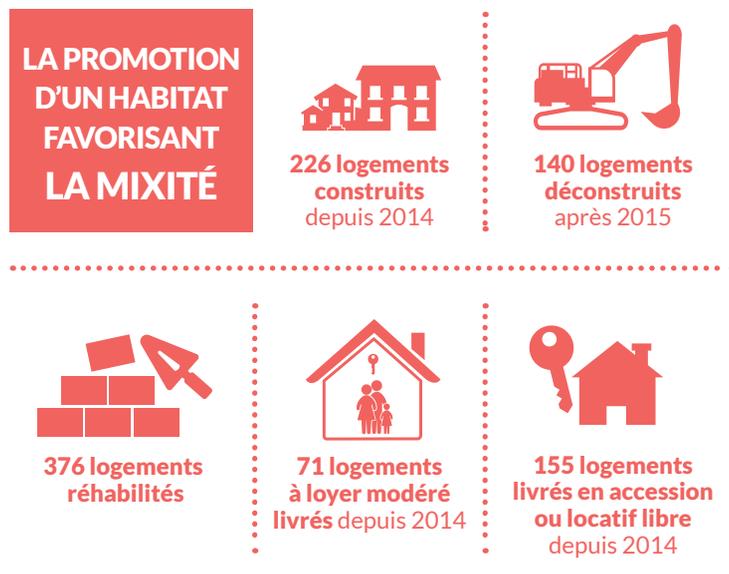
→ Poursuite d'investissements sur plusieurs quartiers prioritaires de la ville :

Centre-ville : réalisation de la résidence Cour Margot avec l'ouverture des commerces et du pôle médical en 2018.

Le Mail : poursuite de l'aménagement du cœur de ville pour conforter l'attractivité de la ville avec l'amélioration de la qualité des espaces et des équipements publics.

Renan : démolition de la tour n°12 rue Renan (en cours), démolition partielle, éco-réhabilitation et résidentialisation de l'ILM (Orvitis) et de l'immeuble Matisse (Habellis); réhabilitation et extension de la bibliothèque et développement d'usages partagés sur l'espace public (jardins familiaux, vergers partagés...).

Gambetta : interventions pour conforter l'attractivité résidentielle du parc de logements (résidentialisations, éco-réhabilitations...), aménagements au sein et aux abords du groupe scolaire Gambetta (cour, accès au restaurant scolaire, parvis, aire de jeux...), amélioration des équipements publics avec la réhabilitation et l'extension du gymnase du Mail.



→ **Soutien aux initiatives des habitants et à leur participation active aux projets structurants**: Réalisation d'aménagements dans le cadre des budgets participatifs, recueil de l'avis des habitants lors d'ateliers ou de consultations sur divers aménagements.

→ **Mobilisation des moyens et des partenaires pour faire de Chenôve une ville propre**: mise en œuvre d'actions ciblées et concertées en matière de propreté et de gestion des ordures ménagères dans le cadre de la GUSP (Gestion Urbaine et Sociale de Proximité).

- Tenue régulière de l'**observatoire de la propreté**.
- **Diagnostics en marchant** pour identifier les dysfonctionnements.
- Interventions en lien avec les services techniques de la ville, de la métropole et les bailleurs en matière de **propreté**.
- Actions collectives et individuelles de **sensibilisation à la gestion des ordures ménagères et à l'hygiène dans les logements**.

+ NOUS SOMMES ALLÉS PLUS LOIN

- **Lutter contre les nuisances occasionnées par les pigeons** (expérimentation de dispositifs évitant le perchage et le nichage des pigeons, conseil aux particuliers...).
- **Accompagnement des copropriétés en difficulté pour leur éco-réhabilitation** afin d'améliorer les conditions de vie et le confort thermique des habitants.
- Lancement d'une **politique foncière dynamique**.
- **Réflexion sur le futur quartier des Vergers du Sud** avec le lancement de la **concertation** lors d'une réunion publique au Cèdre en janvier 2016.

- **Relance de diagnostics en marchant dans la ville et des visites de patrimoine** avec la volonté de recréer un partenariat privilégié avec les bailleurs présents sur le territoire de la ville en présences des élus et des services municipaux, des bailleurs et des locataires.
- **Réaménagement du petit Mail** : rénovation des revêtements, installation de mobilier urbain, de jeux pour les plus petits et de mobilier d'exercice physique destiné à tous les âges (démarrage des travaux en 2019).
- **Réflexion sur la requalification du secteur Kennedy** avec l'objectif d'y maintenir une offre de services et de commerces de proximité (secteur identifié comme «site de projet» dans le PLUi-HD).
- **Réalisation d'aménagements pour valoriser l'espace Parabiago au cœur du quartier des Grands Crus** avec l'ouverture prochaine du nouveau skate park.

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR TOUS



0 produit phytosanitaire pour la gestion des espaces verts.



Aménagement d'îlots de fraîcheur et de cheminement doux en 2019.



Choix de végétaux avec des besoins en eau limités.



Moins de 30 % de la consommation d'eau prélevée sur le réseau avec la récupération de l'eau pluviale sur les toitures des bâtiments publics.



Sortie du diesel pour les véhicules d'ici 2020 avec l'achat de 4 véhicules et 3 vélos électriques.



Moins 35% du coût de l'éclairage avec le lancement d'un programme pluriannuel de travaux sur les bâtiments communaux afin de réduire la consommation d'énergie.



Création en 2018 **d'une boîte à vélos** au cœur du quartier du Mail.



Lancement en décembre 2018 **d'un service d'autopartage** avec Citiz.



Actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement et au développement durable en direction des enfants et de leurs parents depuis 2016.



Installation de composteurs dans les écoles.

LA NATURE EN VILLE PROGRESSE



100 arbres et 3100 arbustes, rosiers et vivaces plantés depuis 2014.



1 drone acheté en 2018 pour la surveillance du Plateau avec la définition d'un plan de gestion du Plateau suite aux incendies.



624 m² de serres municipales.



3 ruches implantées au Jardin du Clos du Roy.



Conception et réalisation participatives du **Jardin du Mail** et d'un coin de nature dans l'école **En Saint-Jacques** avec l'association Pirouette Cacahuète.



2^{ème} prix Villes de Miel de France en 2018.

Renforcer l'attractivité de notre ville



Développement économique comme touristique et valorisation de notre patrimoine sont des atouts essentiels pour faire rayonner Chenôve.

- **Initiatives en faveur de l'emploi** : partenariats avec les chefs d'entreprises locaux, le Club Grand Sud et les organismes concernés, création du Forum de l'emploi en 2016, implantation de nouvelles activités structurantes sur la zone Europa, visites d'entreprises pour les jeunes...
- **Développement de l'Economie Sociale et Solidaire** : lancement en 2017 de la Coopérative Jeunesse de Service et réflexion pour son développement à l'échelle métropolitaine, intégration de la Ville au Générateur Bourgogne-Franche-Comté, étude en cours avec la métropole pour l'implantation d'activités de l'ESS sur la zone Europa - Ouverture du Cèdre aux événements proposés par les acteurs économiques (salon national de l'éco-construction en 2016, séminaires réguliers d'entreprises...).
- **Maintien et développement de la Fête de la Pressée**, avec la mise en valeur des Pressoirs des Ducs de Bourgogne.
- **Participation aux journées du Patrimoine** et lancement de l'opération « Aime ton patrimoine » avec la mise en œuvre d'un cycle de découverte des patrimoines de Chenôve pour les jeunes.



+ NOUS SOMMES ALLÉS PLUS LOIN

- **Mise en ligne en 2018** de la « balade de l'escargot », circuit touristique virtuel au cœur du Vieux-Bourg, en collaboration avec Côte-d'Or tourisme via l'application « Balades en Côte-d'Or ».
- Ouverture en 2018 du **Petit musée bonbi** dans le Vieux-Bourg.
- Initiatives en faveur de la **recherche de mécènes** (Fondation Casino pour le portage d'un spectacle du Conservatoire, recours au mécénat pour soutenir les Orchestres à l'école).
- **Participation active** de la ville à l'élaboration du **Schéma de Développement du Tourisme métropolitain** en cours d'élaboration par Dijon Métropole pour 2019.

Dans toute la ville, dans tous les quartiers, votre ville bouge.

PROJETS & RÉALISATIONS

SECTEUR VERGERS DU SUD

- 01 • Réalisation d'aménagements dans le cadre des budgets participatifs
- 02 • Rénovation du Skate park
- 03 • Aménagement du futur quartier des « Vergers du sud »
- 04 • Sécurisation des écoles

SECTEUR CŒUR DE VILLE

- 05 • Réalisation d'aménagements dans le cadre des budgets participatifs
- 06 • Aménagement du coeur de ville
- 07 • Réalisation d'un parking de proximité commerces Cour Margot
- 08 • Réalisation d'un parking de proximité

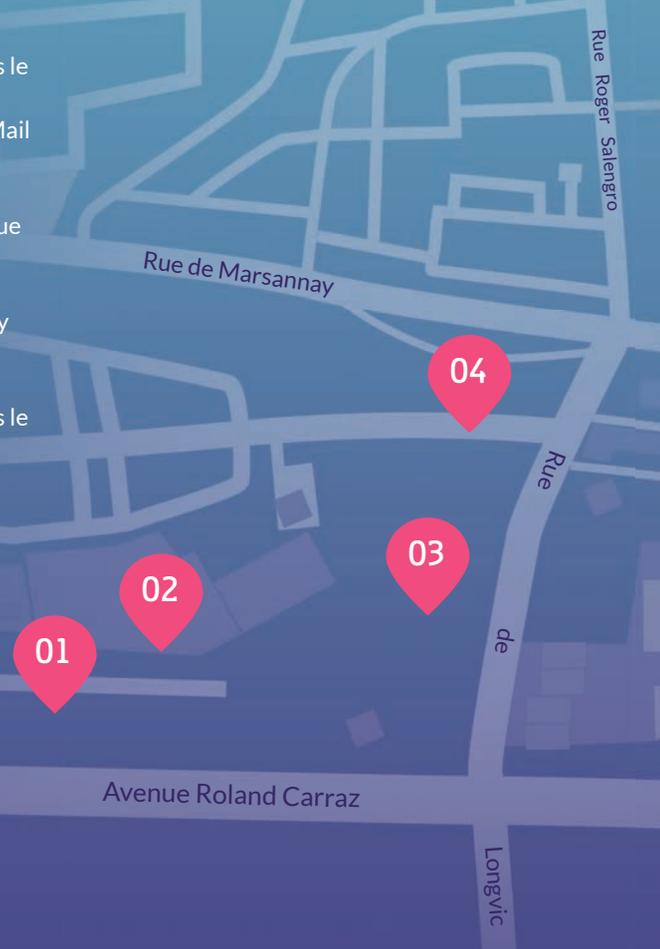
SECTEUR DU MAIL

- 09 • Réalisation d'un parking de proximité
- 10 • Sécurisation des écoles
- 11 • Réalisation d'un parking de proximité
- 12 • Démolition du centre commercial Saint-Exupéry
- 13 • Mise en place d'une aire de fitness de plein air
- 14 • Réalisation d'aménagements dans le cadre des budgets participatifs
- 15 • Rénovation de la chaussée et des trottoirs
- 16 • Sécurisation des écoles
- 17 • Réalisation d'une aire de jeux parvis Gambetta

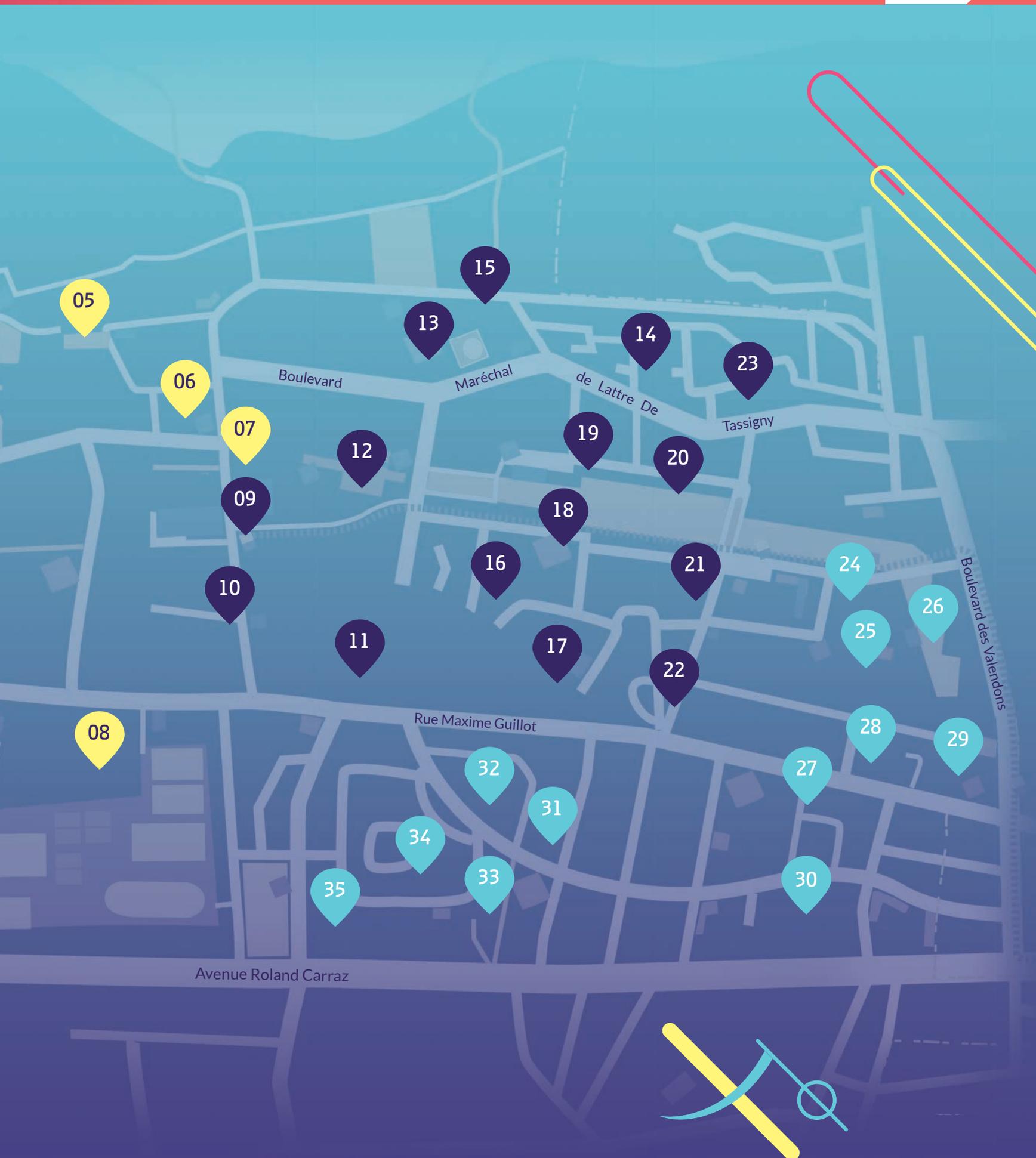
- 18 • Sécurisation des écoles
- 19 • Démolition de la Tour Renan
- 20 • Sécurisation des écoles
- 21 • Opération privée d'habitations
- 22 • Interventions d'éco-réhabilitation
- 23 • Pose de ralentisseurs rue des Tamaris

SECTEUR KENNEDY

- 24 • Réalisation d'aménagements dans le cadre des budgets participatifs
- 25 • Restructuration du gymnase du Mail
- 26 • Sécurisation des écoles
- 27 • Rénovation du petit mail
- 28 • Rénovation rue de l'arbre Pin et rue des Lilas
- 29 • Rénovation rue des Pétignys
- 30 • Revitalisation du secteur Kennedy
- 31 • Rénovation rue des Castors
- 32 • Opération privée d'habitations
- 33 • Réalisation d'aménagements dans le cadre des budgets participatifs
- 34 • Opération privée d'habitations
- 35 • Opération privée d'habitations



de la municipalité



05

06

07

09

10

08

12

11

15

13

16

17

19

18

14

20

21

22

23

24

25

28

27

30

26

29

34

35

32

31

33

Avenue Roland Carraz

Boulevard

Maréchal

de Lattre De

Tassigny

Rue Maxime Guillot

Boulevard des Valendons



Chenôve, une ville créative



Dijon métropole

Le PLUI-HD est un document d'urbanisme qui dessine le visage de notre métropole et de notre ville pour les prochaines décennies. L'élaboration de ce document à travers la démarche initiée est aussi un temps d'échange privilégié pour réfléchir ensemble, échanger et co-construire le territoire que nous voulons pour demain tout en y renforçant la place de Chenôve au sein de la métropole.

Qu'est-ce qu'un PLUi-HD ?

C'EST :

- **Un cadre stratégique** de développement du territoire pour Dijon métropole à l'horizon 2030
- **Un cadre opérationnel** qui permet de mettre en oeuvre les projets d'aménagement, de construction, de requalification ou de protection/préservation
- **Un outil juridique** sur la base duquel sont instruites les autorisations d'urbanisme (permis de construire et d'aménager)



Une fois approuvé, le PLUi-HD remplacera le PLU communal actuellement en vigueur.

DE QUOI EST COMPOSÉ UN PLUI-HD ?

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)

- Guide l'évolution du territoire intercommunal en matière d'urbanisme
- Fixe les règles qui s'appliquent aux projets de construction et d'aménagement

Programme Local de l'Habitat (H)

- Définit la stratégie du territoire intercommunal en matière d'habitat pour répondre aux besoins des habitants
- Détermine une série d'actions visant à construire ou à réhabiliter des logements

Plan de Déplacements Urbains (D)

- Organise les déplacements au sein de l'intercommunalité
- Comporte des actions en matière d'organisation du réseau de transport urbain (bus/tram) ou promeut le développement des modes doux

Le PLUI-HD est le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal - Habitat et Déplacements

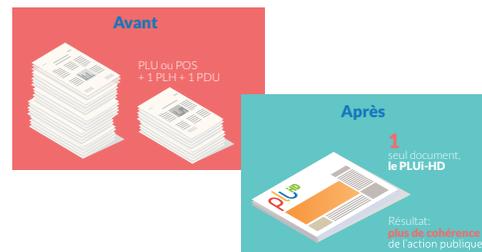
POURQUOI UN PLUi-HD ?

PLUi-HD : c'est une action publique plus simple et plus efficace !

Aujourd'hui, les règles d'urbanisme font l'objet de 24 documents distincts : les PLU (Plan Local d'Urbanisme) et les POS (Plan d'Occupation des Sols).

Demain elles seront traduites dans un seul document. Il permettra ainsi de donner plus de cohérence à notre agglomération, d'apporter des réponses communes sur l'aménagement et le développement de notre territoire, la préservation et la mise en valeur de notre environnement, la localisation des entreprises, des commerces et des services et d'améliorer tout simplement notre cadre de vie.

Le second atout important du PLUi-HD est de faire office de programme local de l'habitat (PLH) et de plan de déplacements urbains (PDU). Nous pourrions ainsi penser les actions à mener dans le domaine de l'urbanisme, du transport et de l'habitat de façon plus complémentaire.



Des ambitions qui se traduisent en axes de développement

Au cœur du PLUI-HD, le projet d'aménagement et de développement durables (PADD) comprend 3 grands axes avec des objectifs et des actions concrètes.

AXE 1 MÉTROPOLE ATTRACTIVE

Affirmer le rôle moteur et le rayonnement de Dijon métropole

- Maintenir une desserte performante du territoire (aérienne, ferrée, routière)
- Répondre aux besoins d'implantation et de développement des entreprises, des filières d'excellence et des activités artisanales
- Renforcer l'offre tertiaire et de services

Répondre aux besoins en logements pour soutenir la dynamique démographique

- Accentuer le rythme de construction

de logements neufs et mobiliser le parc existant

- Répondre aux besoins de tous avec des logements diversifiés et de qualité
- Répartir la programmation de logements sur le territoire de façon équilibrée, en fonction de la structure urbaine et des déplacements

Lutter contre l'étalement urbain

- Limiter les nouvelles extensions urbaines aux besoins identifiés pour l'habitat et les activités et mobiliser le foncier disponible
- Limiter l'impact des extensions urbaines sur l'environnement et les paysages

**- 30 %
d'espaces
nouvellement
urbanisés
d'ici à 2030**

AMBITION N°1:

*imaginer la ville de demain
à partir des atouts existants*



Pour se développer en relevant les défis du monde de demain, le territoire métropolitain s'appuie sur ses nombreuses ressources spécifiques : sa situation géographique, son patrimoine, son économie, ses savoir-faire, son cadre de vie.

Objectif :

Une métropole attractive, adaptée aux transformations de l'économie et des modes de vie, qui offre à ses habitants un cadre urbain durable.

Les ambitions au cœur des projets

AMBITION N°2:

*établir un nouvel équilibre
entre l'homme, la ville
et la nature*



Dijon métropole poursuit la mise en œuvre de politiques volontaristes en matière d'énergie et de déplacements afin de réduire l'empreinte écologique. Elle favorise une ville plus verte et veille à l'équilibre avec les espaces naturels et agricoles en luttant contre l'étalement urbain.



Objectif :

Une métropole qui concilie préservation du patrimoine naturel, qualité de vie, santé des habitants et développement.

AMBITION N°3:

*construire la métropole
des proximités et des solidarités*



À l'échelle des communes et des quartiers, la ville des courtes distances vise à favoriser une plus grande proximité entre les lieux d'habitat, de travail, de consommation et de services et à renforcer les réseaux de solidarité au bénéfice de tous.

Objectif :

Une métropole qui contribue à l'équité sociale et urbaine entre les habitants du territoire, facteur du mieux vivre ensemble.



AXE 2 TRANSITIONS URBAINES

*Favoriser le renouvellement de
la ville sur elle-même*

- Privilégier l'intensification urbaine autour des transports en commun structurants
- Amorcer une recomposition urbaine sur le long terme autour d'axes stratégiques et d'entrées de ville à requalifier
- Veiller à concilier densité, qualité urbaine et environnementale

*Conforter la politique des
déplacements à l'échelle du
bassin de vie*

- Optimiser la structure actuelle du réseau de transports collectifs
- Favoriser les déplacements à vélo et à pied par des pistes cyclables intercommunales et des cheminements sécurisés et confortables pour tous

Réussir la transition énergétique

- Améliorer les performances des constructions en matière de consommation et développer la production d'énergies renouvelables
- Ménager la ressource en eau et lutter contre l'imperméabilisation des sols
- Poursuivre la politique de vigilance face aux risques environnementaux et aux pollutions

AXE 3 PAYSAGES ACTIFS

*Mettre en valeur les paysages
et les patrimoines*

- Poursuivre les actions de protection et de valorisation des paysages et des patrimoines
- Encourager l'innovation architecturale pour dynamiser les paysages urbains

*Pérenniser et valoriser les
activités agricoles*

- Renforcer la valorisation du terroir (tradition viticole et gastronomique)

en lien avec le tourisme

- Développer les circuits de production courts
- Concilier activités agricoles, préservation des ressources et de la biodiversité

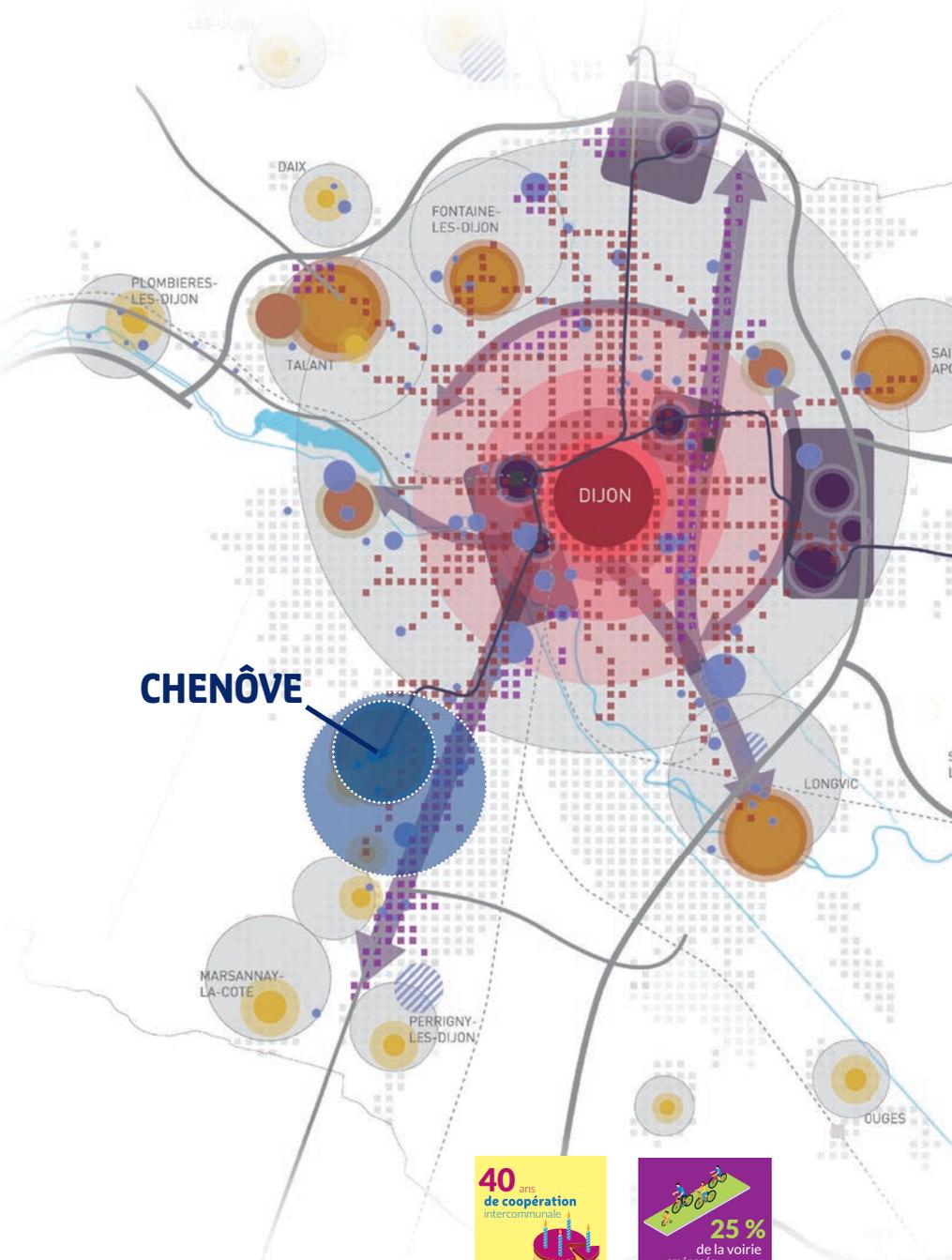
*Mettre en œuvre la trame
verte et bleue*

- Préserver et valoriser les espaces stratégiques pour la biodiversité
- Poursuivre la restauration des cours d'eau, en zones urbaines et agricoles
- Développer la nature en ville et recréer une continuité écologique sur le territoire

Chenôve, une ville créative

Chenôve est désormais reconnue comme un pôle de développement majeur du Sud Dijonnais sur l'axe Dijon-Beaune dans les 10 ans à venir

Quels impacts sur mon quotidien à Chenôve ?



CHENÔVE



Un programme de développement raisonné avec la construction d'environ **955 logements** à l'horizon 2030

La protection des quartiers résidentiels de Chenôve en empêchant l'urbanisation sauvage et en limitant les constructions et les hauteurs des bâtiments

Une volonté de **rééquilibrer sociologiquement** notre ville en développant les programmes d'accès abordable à la propriété avec un objectif de 12% de logements à loyers modérés, 40 % en accession abordable et 48 % en accession et locatif libre à l'horizon 2030

Un programme de **logement diversifié** pour favoriser les parcours résidentiels tout au long de la vie et pour tous les budgets en développant l'habitat accessible aux jeunes ménages jusqu'à l'habitat sénior

La poursuite du **renouvellement urbain** du quartier du Mail



L'inscription de notre patrimoine historique, architectural et viticole reconnu comme exceptionnel dans le schéma de développement touristique en lien avec la **Cité Internationale de la Gastronomie et du Vin**

La protection du patrimoine du Vieux-Bourg dans le cadre du règlement de l'AVAP (Aire de mise en valeur de l'Architecture et du Patrimoine)

La reconfiguration de l'avenue Roland Carraz en mixant activités commerciales et logements avec le renforcement de l'offre de transports en commun. Les entrées de la ville vont être dynamisées et revalorisées

La préservation et le **développement du commerce** de proximité (cœur de ville, Kennedy,...)

La revitalisation de la zone d'activité économique et commerciale du sud Dijonnais

Le **développement des mobilités douces** respectueuses de l'environnement

Un accompagnement des propriétaires ou copropriétaires (occupants ou bailleurs) à chaque étape de leur projet de **renovation énergétique**

La construction d'un projet partagé



Deux années de travail partenarial et concerté ont accompagné la construction du projet de PLUi-HD : élus, citoyens, acteurs du territoire, associations... Tous se sont exprimés et ont contribué aux réflexions menées !

LES APPORTS DE LA CONCERTATION SUR LE PLUi-HD



LES MOYENS MIS EN ŒUVRE POUR LA CONCERTATION

- Des rencontres grand public
- Une plateforme participative accessible pendant la durée d'élaboration du PLUi-HD avec : questionnaires, débats en ligne, cartes interactives pour permettre de contribuer de manière diversifiée.
- Des ateliers et mini-débats en lien avec les acteurs du territoire (associations, acteurs

économiques, etc.), les commissions de quartier mais également la jeunesse grâce à la mobilisation des conseils municipaux pour enfants.

- Des registres de concertation ont été mis à votre disposition au siège de Dijon métropole et dans chaque mairie.

PARTICIPER À L'ENQUÊTE PUBLIQUE EN 2019

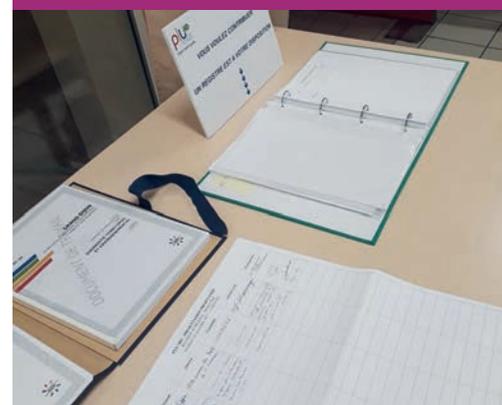


La date de lancement de l'enquête publique vous sera transmise prochainement sur le site internet de la ville ainsi que par voie de presse.



LES OBJECTIFS DE LA CONCERTATION

- Apporter les clés de lecture et de compréhension nécessaires pour appréhender les enjeux liés à l'élaboration d'un PLUi-HD à l'échelle intercommunale
- Informer sur la démarche
- Écouter et recueillir les témoignages de tous sur la façon dont le territoire est vécu afin d'enrichir la réflexion sur le projet d'aménagement
- Construire un PLUi-HD partagé, cohérent et pertinent



RETROUVEZ L'ENSEMBLE DES DOCUMENTS DU PLUi-HD SUR LE SITE : www.plui.metropole-dijon.fr



(P)OSONS NOTRE AVENIR !

Le climat social de la fin d'année 2018 est plus que rude. La montée des violences, la pluralité des mouvements de contestation n'est pas de bon augure pour la classe politique, quelle qu'elle soit. Nous, représentants élus de votre ville, sommes affectés et souvent impuissants : la municipalité est elle-même impactée financièrement. En effet, nous sommes garants du budget de la collectivité territoriale qu'il faut équilibrer « coûte que coûte » avec de moins de marges de manœuvre !

Nous pouvons tous comprendre cependant ce désarroi, ces « galères » liées à des fins de mois impossibles, sans aucune perspective d'un « mieux », et même pire : des messages et des décisions politiques favorisant les plus riches (fin de l'ISF, fuites non maîtrisées de capitaux vers des paradis fiscaux, « flat tax » qui favorise le recours aux dividendes et donc les dirigeants des entreprises les plus riches...). Bref, en France, la juste répartition des richesses n'est pas notre réalité quotidienne.

Le plus embêtant, à notre sens, c'est que ce soit la taxe sur les carburants qui a engendré cette colère. Certes, c'est « la goutte d'eau qui fait déborder le vase » ; pourtant, la TVA est l'impôt le plus injuste et il ne fait réagir personne : pire, il est totalement intégré à nos habitudes quotidiennes ! Au final, la volonté d'amorcer une transition écologique a mis le feu, et cela, c'est plus que dommage car l'espèce humaine est en péril !

Alors pourquoi ne pas proposer d'imputer un pourcentage de la TVA, par exemple, pour la transition écologique ? Cet argent permettrait de poursuivre les politiques d'incitation à l'isolation thermique, de développer le ferro-routage voire

les voies navigables, de « remettre sur pieds » un réseau de transports en commun, de rembourser totalement les abonnements domicile/travail de toute mobilité collective (train, bus, tramway...), d'encourager le covoiturage et réfléchir à l'opportunité, dans un environnement urbain, à la voiture unique par ménage...

Toutes ces démarches peuvent se faire en stabilisant les budgets des ménages dans leurs dépenses voire, si on reverse une partie des milliards d'euros qui s'enfuient vers l'étranger, le SMIC et également l'ensemble des salaires les plus modestes pourraient être revus à la hausse.

Cela s'appelle des choix politiques.

Alors, tous autant que nous sommes, malgré nos divergences, faisons le vœu, en 2019 de nous battre pour notre avenir et non contre : ce changement de paradigme est le seul porteur pour l'humanité.

Meilleurs vœux cette nouvelle année 2019,

Caroline CARLIER,
pour le groupe
« Chenôve entre vos mains »

LE LOGEMENT, GRAND ABSENT DES MESURES MACRON

Dans ses promesses sur le pouvoir d'achat, le Président de la République n'a rien annoncé sur ce qui est devenu le premier poste de dépenses des ménages, celui qui a participé le plus, ces dernières années, à plomber leur pouvoir d'achat. Alors que les Français consacrent en moyenne plus de 18 % de leur revenu au logement», souligne Ian Brossat, candidat PCF aux européennes.

La facture s'est considérablement alourdie en deux décennies. Avant tout, en raison de l'explosion des loyers (+ 50 % entre 2000 et 2015) et des charges. Le logement représente aujourd'hui 23 % des dépenses contraintes (contre 10 % en 2010) qui ont, elles-mêmes, doublé depuis les années 1960, passant de 12 % du budget des ménages à 30 % en 2017... De quoi grignoter notre pouvoir d'achat.. Et notamment celui des catégories les plus modestes. Le logement représente ainsi 30 % des dépenses des ménages gagnant moins de 1300 euros par mois, mais seulement 10 % pour ceux au-dessus des 4200 euros mensuels.

Or, de ce constat, Emmanuel Macron n'en a pipé mot. Pis : sa politique aggrave la situation. Depuis qu'il est à l'Élysée, le logement a été utilisé comme une variable d'ajustement budgétaire. En tout, l'État devrait faire 4 milliards d'économies en 2020 sur le secteur, selon un calcul de la Fondation Abbé-Pierre (FAP). Les aides au logement (APL) ont concentré l'essentiel des attaques. Après leur réduction de 5 euros à l'été 2017, contribuant à forger l'image de « Macron, président des riches », le gouvernement a gelé leur montant en 2018. Pour 2019, ces APL, comme les autres minima sociaux, ont été désindexés : leur augmentation va être inférieure à celle de l'inflation (0,3 % contre près de 2 %).

Dernier traquenard en date, la modification de leur mode de calcul. Cette mesure est surtout destinée, comme ne l'a pas caché le ministère du Logement, à faire au moins 1,2 milliard d'économies. Et donc des perdants. Beaucoup de perdants : 1,2 million

d'allocataires devraient ainsi perdre tout ou partie de leurs APL.

Parmi les plus pénalisés, ceux dont le parcours est chaotique, fait de périodes d'emploi irrégulières et mal rémunérées, les jeunes, qui démarrent leur insertion dans la vie professionnelle, enchaînent les missions courtes.

La précarité énergétique des logements est l'autre parent pauvre de la politique gouvernementale. Entre la baisse des revenus, la hausse des prix de l'énergie et les passoires énergétiques, le problème affecte 13 millions de personnes. Dans ces différents discours, le président Macron s'est contenté d'annoncer une concertation sur la transition énergétique. Alors que la loi de 2015 prévoyait 500 000 rénovations thermiques par an, dont 200 000 pour les plus modestes, les budgets ont baissé de moitié les moyens pour réhabiliter ces bâtiments. La rénovation thermique est pourtant essentielle. Elle permet des gains considérables en matière de pouvoir d'achat. Les rénovations effectuées par Grand Dijon Habitat dans ses résidences de l'agglomération ont ainsi permis à des familles de faire jusqu'à 900 euros d'économies par an pour un T3.

C'est l'ensemble des Français qui auraient à bénéficier d'une refonte globale de la politique du logement, de la revalorisation des APL et de la construction de plus de logements sociaux.

Martino AMODEO,
Président du groupe
des élus communistes et républicains

2019 : GARDONS LE CAP ET AGISSONS ENSEMBLE !

L'année 2018 aura été, pour notre Pays, un moment de lourdes incertitudes et de vérités.

L'éclatement d'une triple crise sociale, sociétale et institutionnelle anxiogène aurait pu et dû être évité.

Nous sommes tous concernés et interpellés. Le temps du bilan démocratique viendra à son heure, mais aujourd'hui l'urgence est de travailler sans ambiguïté au bien-être du quotidien.

Lorsque la mer se démonte, le premier devoir de l'équipage est de garder le cap en préservant l'essentiel, les valeurs républicaines que nous avons en partage et l'unité de notre ville, condition de la préservation des plus fragiles et de notre avenir commun !

C'est le choix de notre majorité municipale sous la conduite de notre Maire, Thierry FALCONNET, garant de l'honnêteté et du respect du mandat que vous nous avez confié.

A Chenôve, nous agissons au quotidien avec l'ensemble de nos partenaires pour augmenter, toujours plus, la justice sociale, condition d'une fraternité retrouvée, socle de notre démocratie !

Nous nous engageons donc vers 2019 afin :

- d'agir au quotidien pour garantir la dignité de tous et permettre à chacun de trouver sa place.
- de renforcer les espaces communs, que nous avons créés depuis 2015, pour construire, ensemble, le Chenôve de demain.
- de répondre concrètement à la promesse républicaine, face à celles et ceux qui rêveraient de tirer un quelconque bénéfice de la violence et de la division.

La transparence et la co-construction d'un projet politique commun reste et restera au cœur de notre méthode, pour réhabiliter l'esprit public et l'action émancipatrice conduite sur notre ville.

C'est pourquoi, gardant le cap, nous abordons avec confiance et détermination l'année 2019 que nous vous souhaitons pleine de réussite et d'espérance.

Nous avons été, nous sommes et nous resterons fièrement à vos côtés !

Patrick AUDARD et Brigitte POPARD
Coprésidents du groupe
des élus socialistes, écologistes,
radicaux et républicains de progrès
03 80 51 56 35

EXPOSITION

Du 26 février au 16 mars 2019, la bibliothèque accueillera une exposition intitulée « Les petites personnes de Christian Voltz ».

Objets de tout poil, vieux bouts de ferraille rouillée, bois poli, cuir patiné... Autant de p'tits trucs hors d'usage, tout juste bons à être mis à la poubelle et dont se sert l'artiste Christian Voltz pour illustrer des albums pleins d'humour et d'émotion.

Tout à la fois auteur, illustrateur et plasticien, Christian Voltz nous invite à rire ou à rêver à travers cette exposition : créations originales, objets divers et jeux permettront aux petits comme aux grands de découvrir son processus de travail artistique.

Une exposition interactive, pleine de fantaisie, d'originalité et de créativité artistique à découvrir absolument.

En attendant l'exposition, découvrez à la bibliothèque le dernier titre, un peu méchant et très drôle, de Christian Voltz :



FESTIVAL « PIXEL GRAPHIK STORY »



Du 8 février au 2 mars 2019. Fort du succès de la 1^{ère} édition, PIKY revient pour une édition consacrée à l'image

et son évolution dans la culture vidéoludique. Un événement sur l'ensemble de Dijon métropole, impulsé par la bibliothèque municipale de Dijon et le fablab dijonnais Kelle FabriK.

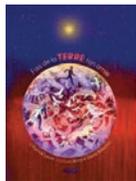
Durant 4 semaines mais principalement pendant les vacances de février, pléthore de rencontres et d'animations créatives vous seront proposées dans divers lieux de culture et de loisirs de Dijon et ses alentours.

Au programme à la bibliothèque François Mitterrand : des bornes d'arcade et de réalité virtuelle, des séances de création de jeux vidéo ou encore de GIFs animés, un atelier de création d'un zootrope mais aussi un « défi crochet »... entre autres ! Pour tout savoir, rendez-vous sur : www.bibliotheque.ville-chenove.fr/l-actu ou <http://piky.fun/>



www.bibliotheque.ville-chenove.fr/l-actu ou <http://piky.fun/>

COUPS DE CŒUR



FAIS DE LA TERRE TON AMIE
J. PATRICK LEWIS, ANNA ET ELENA BALBUSSO
Plume de carotte, 2017

Texte illustré - à partir de 5 ans

Un court poème sur la beauté de la Terre, la nécessité de la protéger, avec de très belles illustrations inspirées de tableaux de la Renaissance... A découvrir d'urgence !



LE MOUSTACHU
DELPHINE PERRET
Ed. Thierry Magnier, 2018
(Petite poche)

Roman - à partir de 8 ans

Jules en est certain : le moustachu qui sert les frites au fast food n'est pas à sa place. C'est certainement un espion, et Jules va tout faire pour le prouver...

Un court roman, plein de drôlerie et d'émotion, qui se dévore... comme un cornet de frites !

Un court roman, plein de drôlerie et d'émotion, qui se dévore... comme un cornet de frites !



MA VIE EN 17 PIEDS
DOMINIQUE MAINARD
Ecole des loisirs, 2018

Roman - à partir de 10 ans

Depuis la mort de son petit frère et le départ de son père pour le Japon, Gaspard vit avec sa mère dans la tristesse. Quand l'animatrice du

centre aéré où sa mère l'a inscrit lui demande quelle est sa passion, Gaspard répond « les haïkus ». Et comme personne ne sait ce que c'est, Gaspard va se retrouver très seul, jusqu'au moment où...

Un très beau roman, plein d'émotion, de poésie et d'optimisme, à découvrir absolument !



GINGO
SARAH COHEN-SCALI
Gulf Stream, 2018

Roman SF - à partir de 16 ans

Cité Blanche, Cité Bleue : d'un côté, une société hyperconnectée à la pointe de la technologie, de l'autre, une ville où la vie est rude, dans la soumission aux Blancs. Jade, une Bleue, rêve d'avoir un enfant. Mais l'autorisation lui est refusée, elle ne peut qu'adopter. Or les Adoptés sont difficiles à élever, à aimer... et sont avant tout des objets d'étude pour les scientifiques de la Cité Blanche. Mais contre toute attente, Jade va s'attacher à Gingo...



DOCTEUR FOLAMOUR
STANLEY KUBRICK
Columbia Pictures, 1964

DVD de fiction

Durant la guerre froide, un général paranoïaque de l'Armée de l'air américaine décide de frapper l'URSS. Le président des États-Unis commande une réunion d'urgence pour tenter d'éviter une guerre nucléaire...

L'acteur principal du film, Peter Sellers, y tient trois rôles distincts.

Peut-être une première comédie dramatique reconnue comme telle !

► www.bibliotheque.ville-chenove.fr
03 80 51 55 09

JANVIER

mardi 15

Vœux du Maire aux forces vives
19H • CÈDRE

vendredi 18

Enquête médiévale à la bibliothèque dans le cadre de la Nuit de la lecture
18H30 - 20H30 • BIBLIOTHÈQUE

jeudi 24

L'Utopie des Arbres - Théâtre Cie Taxie Brousse
20H • CÈDRE

samedi 26

Masha et Michka - Jeune Public
14H30 ET 17H • CÈDRE

dimanche 27

Souvenir Maxime Guillot
10H45 • CIMETIÈRE

Souvenir Marcel Naudot
11H15 • HÔTEL DE VILLE

mercredi 30

Rencontre annuelle des acteurs du monde associatif
18H00 • SALLE DES FÊTES
Eureka - Musique - Projet création pluridisciplinaire
20H • CÈDRE

FÉVRIER

Du 8 février au 2 mars

Festival «PIKY»
LE CÈDRE

Du 26 février au 16 mars

Exposition «Les petites personnes de Christian Voltz»
BIBLIOTHÈQUE

samedi 2

Sellig - Humour
20H30 • CÈDRE

mardi 5

Putain d'Usine - BD Concert
20H • CÈDRE

samedi 9

Nuit Michel Audiard - Projection des «Tontons Flingueurs» 20H • CÈDRE

mercredi 13

Kev Adams - Humour
20H • CÈDRE

samedi 16

Rosemary Standley (chanteuse Moriarty) et Dom La Nena - Folk
20H • CÈDRE

mardi 19

Les Ames Boréales - Festival À Pas Contés
10H • CÈDRE

vendredi 22

LE PAYS DE RIEN - Festival À pas contés
14H30 ET 18H • CÈDRE

MARS

vendredi 8

Juliette - Chanson française dans le cadre de la Journée internationale des Femmes
20H • CÈDRE

mardi 12

Habiter bien Habiter malin - Journée de prévention à destination des Séniors
JOURNÉE • SALLE DES FÊTES

LES ASSOCIATIONS À L'AFFICHE

MARS

mardi 12

Je Clique donc je suis - Magie Mentalisme
14H30 ET 20H • CÈDRE

mercredi 13

Je Clique donc je suis - Magie Mentalisme
10H30 ET 20H • CÈDRE

jeudi 14

Ben et Arnaud Tsamère - Humour
20H30 • CÈDRE

samedi 16

Paris-Séville avec Raphaël Fays
(Jazz manouche et Flamenco)
20H • CÈDRE

mardi 19

Repas des Aïnés
JOURNÉE • SALLE DES FÊTES
Journée Nationale du souvenir à la mémoire des victimes de la guerre d'Algérie
18H30 • MONUMENT AUX MORTS

mercredi 20

30 ans RME
19H • CÈDRE
Séances d'astronomie (Planétarium)
15H-19H • BIBLIOTHÈQUE

jeudi 21

Repas des Aïnés
JOURNÉE • SALLE DES FÊTES

vendredi 22

Les Ogres de Barback - Chanson Française
20H30 • CÈDRE

samedi 23

«Café astro»
11H-12H • BIBLIOTHÈQUE

dimanche 24

Tournoi Bad'loisirs
JOURNÉE • COMPLEXE SPORTIF CHAPITRE

mardi 26

Repas des Aïnés
JOURNÉE • SALLE DES FÊTES
Le Gorille - Théâtre Alejandro et Brontis - Jodorowsky
20H • CÈDRE

AVRIL

mercredi 3

Yolande Moreau et Christian Olivier chantent Prévert - Chanson Française
20H • CÈDRE

mardi 9

Marie-Claude Pietragalla et Julien Déroutault - Lorenzaccio - Danse avec l'ABC Dijon
20H • CÈDRE

jeudi 11

Hoshi - Variété Française
20H • CÈDRE

samedi 13

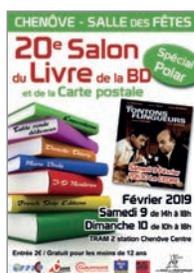
Guillaume Meurice & The Disruptives - Rock en Marche
20H30 • CÈDRE

dimanche 14

Festival Prise de CirQ' Hors les murs
16H • HORS LES MURS/CÈDRE

> Dates 2019 des permanences, visites et réunions de quartiers page 30 et dans l'agenda de poche.

LES AMIS DE LA BIBLIOTHÈQUE



20^e Salon du livre, de la BD et de la carte postale « spécial POLAR » à Chenôve
Bibliothèque, Salle des Fêtes et Centre Culturel du Cèdre
Entrée du salon 2 € ; gratuit pour les moins de 12 ans

Exposition, dédicaces de BD, d'auteurs de polars régionaux, tables rondes avec Danielle THIERY, Marie VINDY, Jean-Paul NOZIERE, ... et la maison French Pulp Editions.

Échange entre les scolaires et Danielle THIERY
vendredi 8 février à 14h à la Bibliothèque, samedi 9 février de 14h à 18h et dimanche 10 février de 10h à 18h à la salle des Fêtes.

Intro musicales et projection du film « Les Tontons Flingueurs », samedi 9 février à partir de 18h30 au Cèdre.

Entrée gratuite sur réservation à la billetterie du Cèdre. Tram T2 terminus et bus L4 Chenôve centre.

HOMMAGE À JEAN FERRAT



L'association « les poètes de l'amitié » de Chenôve organise un spectacle en hommage à Jean FERRAT le vendredi 15 février 2019 à 20h à la salle des fêtes de Chenôve. À cette occasion vous allez redécouvrir les œuvres de Jean Ferrat grâce à la chanteuse Renata,

invitée par l'association avec la participation des poètes : Camille Arcelus, Yolaine et Stephen Blanchard, Isabelle Dumont-Dayot, Daniel Emond, Nathalie Gasser, Nicole Muller et Marie-Pierre Verjat-Droit. Au piano, le musicien Francis Harbulot.

Au programme une dizaine de chansons et autant de poèmes ! Entrée : 8 € (5 € pour les chômeurs, handicapés et adhérents à l'association). Réservations conseillées au 06.12.68.15.47 ou au 03.80.41.31.40. Renseignements par mail : aeropageblanchard@gmail.com

AORTI

SO GLAM, un événement à ne pas rater le plus glamour des salons dijonnais. L'association organise, en partenariat avec la marque Zaïla Beauty et En mode parisienne, un salon 100 % Girly. Une journée solidaire afin de faire connaître et récolter des dons pour l'association Aorti qui récolte des fonds pour des orphelins en Tunisie. Rendez-vous le 2 mars à la salle des fêtes de la mairie de Chenôve de 11h à 18h30, pour une journée de folie avec des prestataires beauté, bien-être, mode et bien plus encore. Au programme un défilé de mode, meet up spécial make up et plein d'autres surprises.

GRAND FESTIVAL DE ROCK



C'est l'année du renouveau du Rock sur Chenôve, un RDV à surtout ne pas manquer.

Venez assister au grand festival de Rock avec 4 des meilleurs groupes régionaux, à la salle des fêtes de l'Hôtel de ville de Chenôve, le samedi 9 mars

2019 à 18h00. Tarifs : 8 € l'entrée et 5 € pour les étudiants.

4^e MILLÉSİM' JAZZ FESTIVAL DE CHENÔVE



Samedi 30 mars 2019 - 18 heures, Hôtel de Ville Salle des Fêtes Armand THIBAUT.

Au programme, 5 groupes musicaux : Big Bang Marsannay, Dupafri, Echos du Gospel, JC Pouyet et Carminati Sextet, Cool

Swingers Jazz. Expositos viticoles : dégustations des vins de la Côte de Nuits. Buvette et petite restauration. Vente sur place ou <http://www.billetweb.fr/4e-millesimjazz-festival>

Billetterie : Plein Tarif 12 € ; Étudiants, demandeurs d'emploi : 8 € et gratuit jusqu'à 13 ans

Renseignements : 06 68 61 90 72

Tram T2 Chenôve Centre

COLLECTIF CARNAVAL



Comme chaque année le dimanche 31 mars 2019, le Collectif Carnaval de Chenôve (CCC) organise le défilé de chars fleuris accompagnés de danseurs, de jets de confettis sur des

musiques entraînantes dans les rues de la ville de Chenôve. La déambulation débutera à partir de 15h. Le collectif participera au Carnaval Limburgerhof avec le groupe Mix'Cité et le Comité de jumelage de Chenôve le premier week end de mars 2019.

Organisation : collectifcarnaval21300@gmail.com

WISLA KRAKOWIAK



L'ensemble folklorique Wisla Krakowiak organise son gala annuel le samedi 6 avril 2019 à 19h30 à la salle des fêtes de Chenôve.

Avec la participation des HOSPITALIERS BRESSANS. Un nouveau programme avec 2 groupes et 50 artistes.

Entrée gratuite. Nous vous attendons nombreux. Pour tout renseignement contactez le 07.70.27.26.89

AU CŒUR DES QUARTIERS

LES ÉLUS À VOTRE RENCONTRE

Depuis 2016, le maire et son équipe municipale viennent régulièrement dans votre quartier pour vous rencontrer, échanger, recueillir vos demandes et impressions, pour évoquer l'action municipale au plus près de chez vous. Vos élus sont également à l'écoute lors de permanences.

Tous les quartiers de Chenôve ont bénéficié en 2018 ou bénéficieront en 2019 d'une réunion publique pour aborder ensemble « plus en profondeur » les questions qui concernent votre quotidien et vous informer sur les projets à venir.

Notez bien ce nouveau rendez-vous. Ouvert à tous, ce temps d'échanges sera une occasion de plus de dialoguer ensemble pour co-construire la Ville de Chenôve d'aujourd'hui et de demain.

Pour vous informer de chaque visite et réunion, un dépliant est déposé quelques jours avant dans votre boîte aux lettres.

Vous pouvez également retrouver toutes les informations dans chaque magazine municipal et sur le site internet :

www.ville-chenove.fr



VOS RENCONTRES PAR QUARTIER EN 2019

QUARTIER FONTAINE DU MAIL / KENNEDY

Permanences *La Boussole*

Samedi 12 janvier 2019
Samedi 14 décembre 2019

Réunion de quartier

Samedi 9 mars 2019

Visite de quartier

Samedi 29 juin 2019

QUARTIER CLOS DU ROY / GRAND CRUS

Permanences *Salle Mesguis*

Samedi 19 janvier 2019
Samedi 16 mars 2019

Visite de quartier

Samedi 19 octobre 2019

QUARTIER HERRIOT / CENTRE VILLE

Permanences *Accueil Liberté*

Samedi 26 janvier 2019
Samedi 18 mai 2019
Samedi 6 juillet 2019

Visite de quartier

Samedi 23 mars 2019

QUARTIER VIEUX BOURG / CHENEVARY

Permanences *Maison du Développement durable*

Samedi 2 février 2019
Samedi 30 mars 2019
Samedi 14 septembre 2019

Visite de quartier

Samedi 25 mai 2019

QUARTIER STADE

Permanences *Maison des sports*

Samedi 9 février 2019
Samedi 21 septembre 2019

Visite de quartier

Samedi 16 novembre 2019

QUARTIER FERRY / BAZIN / ATELIERS

Permanences *Gymnase Ferry*

Samedi 13 avril 2019
Samedi 15 juin 2019
Samedi 30 novembre 2019

Réunion de quartier

Samedi 16 février 2019

Visite de quartier

Samedi 5 octobre 2019

QUARTIER MAIL / GAMBETTA

Permanences *Gymnase Gambetta*

Samedi 23 juin 2019
Samedi 12 octobre 2019

Réunion de quartier

Samedi 6 avril 2019

Visite de quartier

Samedi 7 décembre 2019

QUARTIER FLEURS / GIRAUD

Permanences *Maison de la Petite Enfance*

Samedi 28 septembre 2019
Samedi 23 novembre 2019

Visite de quartier

Samedi 9 juin 2019

Les permanences se déroulent de 9h à 11h les samedis matin.

Les visites et réunions auront lieu de 10h à 12h les samedis matin.

Vous pouvez aussi rencontrer les élus en demandant un rendez-vous à l'Hôtel de Ville au 03 80 51 55 00 ou en envoyant un e-mail à :

contact@ville-chenove.fr

RENCONTRES PAR MOIS

Samedi 12 janvier 2019 - Permanence

● La Boussole - Quartier Fontaine du MAIL / Kennedy

Samedi 19 janvier 2019 - Permanence

● Salle Mesguis - Quartier Clos du Roy / Grand Crus

Samedi 26 janvier 2019 - Permanence

● Accueil Liberté - Quartier Herriot / Centre Ville

Samedi 2 février 2019 - Permanence

● Maison du Dév. durable - Quartier Vieux Bourg / Chenevary

Samedi 9 février 2019 - Permanence

● Maison des sports - Quartier Stade

Samedi 16 février 2019 - Réunion de quartier

● Quartier Ferry / Bazin / Ateliers

Samedi 9 mars 2019 - Réunion de quartier

● Quartier Fontaine du MAIL / Kennedy

Samedi 16 mars 2019 - Permanence

● Salle Mesguis - Quartier Clos du Roy / Grand Crus

Samedi 23 mars 2019 - Visite de quartier

● Quartier Herriot / Centre Ville

Samedi 30 mars 2019 - Permanence

● Maison du Dév. durable - Quartier Vieux Bourg / Chenevary

Samedi 6 avril 2019 - Réunion de quartier

● Quartier Mail / Gambetta

Samedi 13 avril 2019 - Permanence

● Gymnase Ferry - Quartier Ferry / Bazin / Ateliers

Samedi 18 mai 2019 - Permanence

● Accueil Liberté - Quartier Herriot / Centre Ville

Samedi 25 mai 2019 - Visite de quartier

● Quartier Vieux Bourg / Chenevary

Samedi 9 juin 2019 - Visite de quartier

● Maison de la Petite Enfance - Quartier Fleurs / Giraud

Samedi 15 juin 2019 - Permanence

● Gymnase Ferry - Quartier Ferry / Bazin / Ateliers

Samedi 23 juin 2019 - Permanence

● Gymnase Gambetta - Quartier Mail / Gambetta

Samedi 29 juin 2019 - Visite de quartier

● Quartier Fontaine du MAIL / Kennedy

Samedi 6 juillet 2019 - Permanence

● Accueil Liberté - Quartier Herriot / Centre Ville

Samedi 14 septembre 2019 - Permanence

● Maison du Dév. durable - Quartier Vieux Bourg / Chenevary

Samedi 21 septembre 2019 - Permanence

● Maison des sports - Quartier Stade

Samedi 28 septembre 2019 - Permanence

● Maison de la Petite Enfance - Quartier Fleurs / Giraud

Samedi 5 octobre 2019 - Visite de quartier

● Quartier Ferry / Bazin / Ateliers

Samedi 12 octobre 2019 - Permanence Gymnase

● Gymnase Gambetta - Quartier Mail / Gambetta

Samedi 19 octobre 2019 - Visite de quartier

● Quartier Clos du Roy / Grand Crus

Samedi 16 novembre 2019 - Visite de quartier

● Quartier Stade

Samedi 23 novembre 2019 - Permanence

● Maison de la Petite Enfance - Quartier Fleurs / Giraud

Samedi 30 novembre 2019 - Permanence

● Gymnase Ferry - Quartier Ferry / Bazin / Ateliers

Samedi 7 décembre 2019 - Visite de quartier

● Quartier Mail / Gambetta

Samedi 14 décembre 2019 - Permanence

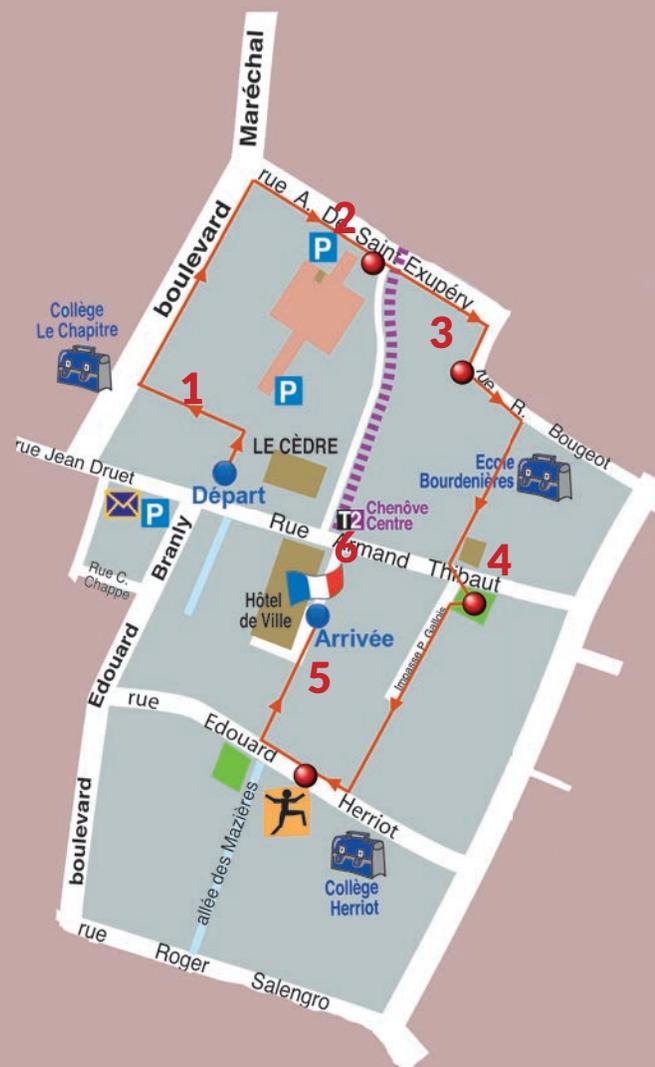
● La Boussole - Quartier Fontaine du MAIL / Kennedy



QUARTIER HERRIOT CENTRE-VILLE

Samedi 23 mars 2019
de 10h à 12h

- 1 - 10h : départ devant la cour Margot
- 2 - 10h30 : arrêt devant la résidence des Vignes Blanches
- 3 - 10h50 : arrêt rue Raymond Bougeot
- 4 - 11h10 : arrêt parking rue Armand Thibaut / Impasse Prosper Gallois
- 5 - 11h35 : arrêt parking rue Edouard Herriot (en face du gymnase)
- 6 - 12h : arrivée à l'Hôtel de Ville



PRE
30
V
ANS
NU
ÉTUDIANT

20
MARS
2019

AU CÈDRE
CHENÔVE

19H

